l'éditorial d'Arlette Laguiller



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1483 - 6 décembre 1996 - prix : 9 F

Après la grève des routiers

CONTRE LE GOUVERNEMENT ET LES PATRONS, LES MOUVEMENTS DOIVENT SE MULTIPLIER ET S'ÉLARGIR

p. 4-5



L'ATTENTAT DU RER UN ACTE CRIMINEL QUI **NE PEUT SERVIR AUCUN** PEUPLE **AUCUNE** CAUSE

p. 3

SOMMAIRE

Leur société

- 4/5 La grève des routiers
 Les commandos anti-IVG et les tribunaux
- 6 CNPF : Gandois veut «libérer» le marché du travail
- 7 Vers une allocation aux personnes âgées dépendantes, toujours au rabais
 - Racisme à l'école
 Suppressions de postes d'instituteurs à Limoges

Tribune

 6 – Référendum en Algérie : un succès de Zeroual. Trop beau pour être vrai

Dans le monde

- 8/9 Serbie : Milosevic contesté par une opposition qui n'offre pas plus de perspectives
 - Algérie : vers un parlementarisme de façade
- 10 USA : Texaco, quand le racisme vient d'en haut
- 16 Espagne : des mesures d'austérité qui ne passent pas
 - USA: catastrophe du Boeing de la TWA: la sécurité ou les profits?

Dans les entreprises

- 11 Roussel-Uclaf (Romainville): réduction du temps de travail... sans embauches réelles
- Atochem (Pierre-Bénite): 3° semaine de grève
- 12/13 La question
 de l'amiante
 à GEC-Alsthom
 (usines de Saint-Ouen
 et de Belfort) et à
 ELM-Leblanc à Drancy
- 14 Rhône-Poulenc (Vitry) : les travailleurs du ménage font céder leur patron
 - Gare de Lyon (Paris) : les porteurs continuent leur mouvement
 - Un communiqué de «Droit au logement»

Lire

15 – Deux romans sur les États-Unis : *Hypercool* de Jess Mowry et *Par la petite porte* de E.J. Gaines

Le PS et les candidatures féminines aux Législatives

DEMAGOGUE MAIS PAS TEMERAIRE

Après plusieurs semaines de tractations entre ses leaders et ses courants, le conseil national du Parti Socialiste vient de publier une liste de 167 circonscriptions, sur les 555 recensées en France, dite métropolitaine, qu'il entend réserver à des candidatures féminines pour les législatives de 1998. Par ce geste, le PS cherche à montrer qu'il respecte le quota de 30% que Jospin disait vouloir réserver aux femmes de son parti dans ces élections.

Il est vrai que régulièrement, à l'approche des échéances électorales, les grands partis politiques retrouvent la mémoire pour montrer qu'ils entendent se rajeunir ou se féminiser. Tandis que le RPR par exemple se propose non sans difficultés d'imposer une limite d'âge à ses candidats, le PS, lui, se souvient brusquement que les femmes représentent 52% de la population et... une bonne moitié des électeurs. Ce fait méritait bien un petit geste, pour le moment symbolique.

Qu'en France, les étatsmajors politiques n'aient jamais accordé une grande place aux femmes dans la représentation politique est une évidence. Elles ne sont qu'une infime minorité à être élues puisqu'on ne compte que 32 femmes, dont 4 au PS, sur 577 députés à l'Assemblée nationale, et 18 sur 303 élues au Sénat.

Il est révélateur que Jospin puisse se vanter que la décision de présenter 30% de candidates aux législatives constitue «un fait exceptionnel dans la vie politique française». Le Parti Socialiste ne s'avance pourtant que prudemment sur ce terrain. En effet, rares sont les députés socialistes sortants qui s'effa-

ceront pour laisser la place à une femme. Et encore dans ces caslà, les investitures risquent d'être âprement discutées dans les semaines à venir. Par contre, les 167 candidates du PS se voient réserver une majorité de circonscriptions - plus d'une centaine – aujourd'hui détenues par la droite. Une quarantaine sont jugées «gagnables» sur la base des résultats électoraux enregistrés par Jospin lors des dernières présidentielles, ce qui ne signifie pas qu'elles seront gagnées dans des élections législatives. Et dans bien des cas, les candidates du PS devront mener des combats perdus d'avance dans des circonscriptions tout acquises à la droite, comme à Paris contre Balladur, à Lyon contre Barre ou dans le Puy-de-Dôme contre

Que les femmes jouent le même rôle que les hommes dans la vie politique, à tous les niveaux, cela devrait aller de soi, et ne pas dépendre de la condescendance quelque peu paternaliste et intéressée des états-majors masculins. Ce rôle, les femmes doivent le jouer sans qu'on le leur octroie. Elles occupent dans la vie sociale et dans les luttes un rôle à l'égal des hommes, elles doivent conquérir leurs droits dans la vie politique.

Ceci dit la solution aux problèmes que rencontre la majorité de la population ne dépend pas plus du sexe que de l'âge de ceux qui siègent au Parlement ou à la tête des ministères. D'Edith Cresson à Martine Aubry, le Parti Socialiste a largement administré la preuve, lorsqu'il était au pouvoir, que la politique antiouvrière pouvait être aussi bien défendue par des femmes que par des hommes.

Roger MEYNIER

avec les militants de Lutte Ouvrière

MEETING

à CHAMBÉRY

Samedi 14 décembre

à 20h 30

salle Jean-Renoir

30, rue Nicolas-Parent

(derrière la poste)

Rencontre

Samedi 7 décembre : - LAON (Aisne)

- de 11h à 19h
 Emplacement du
 marché zone est
 Devant le Centre
 social
 séance débat à 17 h
- MONTBARD (Côte-d'Or)
 Place Gambetta à partir de 9h 30
- MAMERS (Sarthe)
 Place de la République réunion-débat à 16h

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème

COMMUNISME, ÉCOLOGIE ET ÉCOLOGISTES

Vendredi 13 décembre à 20 h 30

Salle de la Mutualité 24, rue Saint-Victor à Paris (5°) Métro : Maubert-Mutualité Participation aux frais : 20 F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste
L'Union Communiste Internationaliste qui édite Lutte Ouvrière, nom sous lequel elle est
connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des
mattères premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'aqarchie de la société actuelle
divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre.
Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trots-kystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1* janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 0148142165. Commission paritaire des publications nº 64 995.

SOUTENEZ
LUTTE

LUTTE

OUVRIÈRE:

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a set déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité doit de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE	
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 nº)	
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F	
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F	
Europe (soit zone postale1) Autres pays, voie ordinaire - Afrique francophone,	420 F	210 F	100 F	
Moyen-Orient, USA, Canada	450.5	000 5	440.5	
(soit zone 2)	450 F	230 F	140 F	
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	(comme voie aérienne	
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F	
Autres pays, voie aérienne - Afrique trancophone, Moyen-Orient, USA, Canada				
(soit zone 2) - Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon,	480 F	250 F	140 F	
Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F	

BUL	LETIN	D'AB	ONNI	EMEN	IT	
NON	1:,					
PRÉ	NOM:					
ADR	ESSE	•			•••••	·····
COE	E POS	STAL	et VILI	LE :	,	·····
CON	IPLÉM	ENII	J'AUF	(ESSI	= :	
•••••	·····			•••••••		•••••
	ı'abonı		***			
LUT	re de (CLASS	SE, po	ur une	durée	de:
(raye	er la mo	ention	Inutik	э).		
	int la s		de:		••••	
	ement					
	chèque			ı posta	I a l'orc	ire d
	CHEL R			CHEI	אוטסם	1801
	P 6 851					UU1

<u>L'attentat du RER :</u>

UN ACTE CRIMINEL QUI NE PEUT SERVIR AUCUN PEUPLE, NI AUCUNE CAUSE

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Une bombe dans un wagon du RER à 18 heures, l'heure où de nombreux banlieusards empruntent celui-ci : l'attentat qui s'est produit le 3 décembre au métro Port-Royal, à Paris, était conçu pour frapper de façon aveugle, dans la foule, parmi des travailleurs rentrant chez eux, et aussi pour tenter de semer la crainte auprès de millions d'autres.

Toutes les hypothèses sont possibles sur les auteurs de cet attentat, y compris qu'il soit l'œuvre d'un simple individu déséquilibré. Mais l'hypothèse d'un acte émanant de groupes islamistes algériens, dans la continuité des attentats de l'été 1995, est la plus couramment évoquée.

Si c'est le cas, si c'est bien un tel acte politique, alors il ne peut servir réellement aucun peuple, aucune cause, car il témoigne d'abord d'un profond mépris pour la population.

Mépris pour la population travailleuse de France d'abord, celle qui rentre du travail à 6 heures du soir, qui comprend d'ailleurs de nombreux travailleurs d'origine algérienne, et que l'on frappe ainsi au hasard.

Les auteurs de l'attentat veulent peut-être combattre la politique de l'État français. Celui-ci porte en effet une lourde responsabilité dans la situation catastrophique de l'Algérie aujourd'hui, par sa politique colo-

niale passée comme par sa politique présente. Mais en quoi les voyageurs d'une rame de métro, que l'on frappe ainsi, en sont-ils responsables? Et si on les frappe pour tenter d'exercer un chantage sanglant sur les gouvernants français, cela témoigne d'un mépris profond pour la population, celle de France comme celle d'Algérie, considérées comme des masses de manœuvre à qui on ne laisse le choix que de se soumettre, aux uns ou aux autres.

Cela montre un mépris profond pour la population algérienne ellemême, à commencer par celle qui vit en France. Les auteurs de l'attentat se moquent de savoir quelles conséquences peuvent avoir pour elle des attentats comme celui du 3 décembre. Cet attentat, et d'autres s'il y en a, peuvent entraîner une méfiance accrue dont les immigrés algériens en France seraient les premières victimes. Ils pourraient devenir les premières cibles de la suspicion et des contrôles des policiers, voire de la méfiance des simples voyageurs des trains ou du métro.

Et puis ces attentats, s'ils se multiplient, peuvent provoquer la montée d'un climat de haine dont le premier bénéficiaire serait, sur le plan politique, le Front National.

Tout cela, les auteurs de l'attentat,

s'il s'agit bien de groupes islamistes liés à ceux d'Algérie, le savent très bien. Mais ils s'en moquent, et même cela les sert. Car plus la population algérienne en France sera entourée d'un climat de suspicion, et plus elle risque d'être rejetée dans les bras des groupes islamistes.

Et en définitive le calcul est le même vis-à-vis de la population d'Algérie elle-même car, plus elle se retrouvera isolée sur le plan international, entourée d'un climat de méfiance, et plus cela favorisera la dictature : celle des militaires en place ou celle des islamistes candidats à prendre leur relève.

Car les auteurs de tels actes, s'ils visent le pouvoir, ne peuvent y parvenir que sous forme d'une dictature. Agissant par le biais d'un appareil armé clandestin, hors de tout contrôle possible de la population qu'ils prétendent défendre, ils ne pourraient être, une fois au pouvoir, que tels qu'ils se montrent aujourd'hui alors qu'ils n'y sont pas encore et qu'ils cherchent à s'imposer à sa tête par la force, en se servant des bombes et de la peur qu'elles peuvent engendrer. Exactement semblables d'ailleurs à ceux qui, à l'extrême droite en France, pourraient tenter de se servir de ces attentats à leur profit politique.

DERRIÈRE LES CHIFFRES ARRANGÉS hômage

aux chiffres du chômage pour le mois d'octobre viennent d'être publiées. Juppé s'est félicité de la baisse annoncée de 12 000 demandeurs d'emploi, soit un recul de 0,4 % sur un mois. Seulement, dès qu'on y regarde de plus près, les chiffres du ministère du Travail n'ont rien de réjouissant.

Tout d'abord cette baisse des demandeurs d'emploi s'explique par le zèle demandé à l'ANPE pour radier les chômeurs. Les radiations administratives progressent en effet de 23,8 % en un an. Les radiations pour « absence au contrôle » progressent de

Les statistiques se rapportant 27.9 % en octobre et de 28.7 % en un an. Ainsi le nombre de personnes qui quittent l'ANPE parce qu'elles ont retrouvé un emploi baisse de 4,6 % en octobre et de 14,6% en un an.

En réalité, le chômage continue de s'accroître. Si dans ces statistiques faites sur mesure le nombre des demandeurs d'emploi se monte à 3 100 800, la définition du Bureau International du Travail établit le nombre de chômeurs à 3 242 000, soit une augmentation en un mois de 0,4% et 14 000 chômeurs de plus. C'est la même augmentation que dans l'ancienne méthode statistique, en vigueur jus-

qu'en août 1995, qui aurait fait apparaître 3 450 600 demandeurs d'emploi.

Et ce qui apparaît surtout dans les chiffres du mois d'octobre, c'est la baisse continue des offres d'emploi (-3,9 % en un mois) et l'augmentation très importante de la précarité. Ainsi sur les douze derniers mois les contrats de plus de six mois sont en baisse de 8 %, pendant que les offres d'emploi de un à six mois ont progressé de 20,6%, et que celles d'emplois occasionnels de moins d'un mois s'envolent avec une progression sur la même période de plus 39,8 %.

C'est dire si la catastrophe du

chômage se fait sentir partout n'ont été aussi peu indemnisés : pour toute la classe ouvrière. On peut mesurer la situation de plus en plus dramatique dans laquelle se trouvent les chômeurs car, au moment où l'on précise que le nombre de chômeurs indemnisés par les Assedic a connu une croissance de 7,5 % en un an, des discussions sont en cours entre patronat et syndicats pour savoir comment utiliser l'excédent de 11,2 milliards de francs qu'a engrangé l'UNEDIC (l'organisme qui recueille les cotisations et qui chapote les Assedic). Car alors qu'il n'y a jamais eu autant de chômeurs, pour une durée aussi longue, jamais ceux-ci

la moitié des chômeurs indemnisés n'ont que 3 000 F par mois pour vivre, si on peut dire.

Mais cela n'impressionne ni les patrons ni les hommes politiques et prétendus spécialistes à leur service. Pour eux, cette situation prouve qu'il y a urgence à s'interroger... sur le maintien du principe de l'emploi à durée indéterminée; et de se poser la question de généraliser la précarité. Il faut dire que l'État, qui emploie plus de 600 000 personnes relevant d'un statut précaire, n'est pas en reste lui non plus.

P.S.



LA CONCURRENCE C'EST LES PATRONS, LES TRAVAILLEURS DOIVENT SE TENIR LES COUDES

Même si la grève des routiers s'est terminée sur une demi-victoire, ils ont obtenu en dix jours de grève plus que bien d'autres au travers des sempiternelles négociations syndicats-patronat ou même de journées d'actions sans lendemain.

Ils n'ont pas menacé! Du jour au lendemain, ils ont agi. Ils ne sont pas restés dans les dépôts, dans leurs garages ou dans leurs entreprises. De leur «outil de travail» ils ont fait un outil de mais aussi sur l'ensemble du patronat qu'ils ont considéré comme co-responsable.

Ils ont occupé les points stratégiques où cela gênait le plus la circulation des marchandises. Ils ont occupé les dépôts de carburants, menaçant de paralyser ainsi toute l'économie. Pour montrer qu'ils ne s'en prenaient qu'au patronat, ils ont laissé passer les particuliers.

Et la population et les autres travailleurs ont sympathisé d'autant plus avec leur lutte que tous éprouvaient le même ras-le-bol devant l'aggravation de leurs conditions

de travail et d'existence. La saloperie gouvernementale venait au secours de la rapacité patronale.

Et le mouvement n'a fait que se renforcer. De cinquante barrages les premiers jours, on est passé à plus de deux cents, dont certains rassemblant cinq cents camions, les derniers jours de la grève.

On leur a opposé les mêmes arguments qu'à tous ceux qui se mettent en grève : vous prenez la popudéfendre vos intérêts particuliers. Comme si les patrons ne prenaient pas toute la population laborieuse en otage en payant des bas salaires et en supprimant des emplois!

Comme à bien d'autres, on a dit qu'ils ruinaient leurs entreprises. Mais qui a encouragé la concurrence sauvage de la route et du rail au point de mettre la SNCF en déficit, de l'amener à licencier des dizaines de milliers de travailleurs et à supprimer des lignes voyageurs en augmentant les tarifs?

C'est une concurrence



pression sur leurs patrons lation en otage pour sauvage qui a conduit les peut remporter de victoire entreprises de transport rou- décisive. Les mouvements tier à proposer des prix de plus en plus bas à leurs clients, et en particulier aux gros clients, sur le dos des chauffeurs, dont certains passent 200 heures dans la cabine de leur camion pour 8000F par mois.

Cette concurrence s'est faite aussi, par contrecoup, sur le dos des cheminots et des usagers du rail.

Si les routiers, malgré la détermination de leur mouvement, malgré l'intelligence avec laquelle ils l'ont mené, n'ont pas remporté une victoire totale, c'est parce que toute lutte qui reste isolée ne

doivent se multiplier, s'élargir, dépasser les revendications catégorielles, pour pouvoir imposer modification réelle de nos conditions de travail et de vie.

Il y a tout un rapport de forces à changer pour résorber le chômage et imposer des salaires décents. Il faut supprimer le secret commercial, bancaire et même professionnel. Il faut que les travailleurs, les consommateurs, la population puissent contrôler les comptes des entreprises, et se mêler de la façon dont toute l'économie est gérée.

Pourquoi une concurrence entre le rail et la route? On sait transporter les camions par le rail dans des tunnels, sous les montagnes ou la mer, on sait aussi le faire sur des grandes distances. A l'arrivée ils retrouvent leur autonomie et leur souplesse. Ne serait-ce finalement pas plus économique pour la société tout entière, même si cela prend un peu sur les bénéfices des entreprises clientes, de l'industrie ou du grand commerce? Cela ne coûterait pas plus cher si on fait le compte de la pollution, du coût des infrastructures routières, des encombrements et des accidents. Pour la collectivité, ce serait infiniment mieux et cela ne supprimerait pas un seul emploi de chauffeur ou de cheminot.

C'est pourquoi il ne faut pas laisser le patronat, la bourgeoisie, gérer seuls, sans contrôle, l'économie car leur rapacité les rend inaptes à décider de ce qui convient le mieux à l'ensemble de la collectivité.

(Éditorial des bulletins d'entreprises Lutte Ouvrière du 2 décembre).

LA FIN MOUVEMENT

Même s'ils n'ont pas obtenu tout ce qu'ils demandaient, en 12 jours de lutte, les routiers viennent d'obtenir beaucoup.

Par leur lutte, ils ont imposé une retraite cinq ans plus tôt que les autres salariés. C'est un avantage qu'ils avaient déjà avant 1981, car ils avaient alors la retraite à 60 ans au lieu de 65 ans pour les autres travailleurs. Mais quand la retraite est passée à 60 ans pour tous, eux ne sont pas partis plus tôt pour autant.

Auparavant, en cas d'arrêtmaladie, ils avaient dix jours de carence avant de voir leur salaire complété. Ce délai a été réduit à cinq jours, cinq jours gagnés grâce à la grève.

Sur toutes les revendications précédentes, les patrons ont été d'autant plus généreux que ce n'est pas eux qui vont régler la note. On comprend pourquoi le gouvernement était associé à ces négociations.

En revanche, pour ce qui dépend directement des patrons, les salaires, l'avantage est moindre. En théorie, le principe a été retenu de payer toutes les heures, celles d'attente comme celles de conduite. Mais le calcul exact de ces heures ne sera fixé que par un décret attendu pour le 15 décembre.

Enfin, les routiers n'ont pratiquement pas obtenu d'augmentation de salaire. Dans les derniers jours de la négociation, il était question un court moment de donner 1% et une prime de 1 500 F. Mais les patrons ont finalement proposé de fondre le tout dans une prime de 3 000F payable on ne sait trop quand. Et, de toute façon, c'est une simple recommandation faite aux patrons et non une obligation.

Mardi 26 novembre, à 15 heures, syndicats, patrons et de fin de grève. Mais le fait est médiateur du gouvernement qu'ils ont mis fin au mouves'étaient retrouvés. Selon le ment avant même d'avoir impomédiateur Robert Cros, certains points «avaient fait l'objet d'un accord de principe». En fait, la négociation achoppait toujours sur les principaux points : la retraite à 55 ans, la durée du travail et les salaires. Aussi, les routiers renforçaient-ils la pression. À 18 heures, on comptait alors 188 barrages contre 160 la veille.

Dans la nuit de mercredi à ieudi, un accord intervenait sur la retraite à 55 ans. Le médiateur du gouvernement quittait alors la négociation en annonçant que, pour lui, c'était terminé. À ce moment-là, 249 barrages étaient recensés et

deux mille stations-service connaissaient des difficultés de ravitaillement.

Jeudi soir, 28 novembre, la négociation bloquait toujours sur les salaires. Et pourtant les grands patrons du transport ou de la grande distribution roulent sur l'or accumulé, pour tout ou partie, sur la surexploitation des chauffeurs : côté transport, les Dentressangle et les Fraikin figurent maintenant au palmarès des grandes fortunes où ils rejoignent les Mulliez (Auchan), Halley (Promodès) et Pinault (Printemps), déjà présents.

Finalement, dans la journée du vendredi 29 novembre, bien qu'aucun accord ne soit intervenu sur les salaires (remplacé par la prime facultative de 3000 F) mais avec le projet de décret gouvernemental sur le temps de travail, les syndicats CGT, CFDT, FO, SNCR et CFTC appelaient à la levée des barrages. En quelques heures, les barrages diminuaient de 250 à une cinquantaine. Les routiers rentraient chez eux ou reprenaient le travail, les uns plutôt contents, mais d'autres apparemment déçus de voir le mouvement s'interrompre.

Cependant certains patrons du transport semblent vouloir prendre leur revanche. La CFDT du Vaucluse, citée dans la presse, a déclaré avoir reçu «une dizaine d'appels de chauffeurs demandant à être accompagnés lors des entretiens préalables de licenciement».

Le 4 décembre, lors d'une réunion paritaire présidée par l'ex-médiateur du gouvernement, les syndicats ont dénoncé «les attitudes revanchardes» de certains patrons et demandé à la délégation patronale un texte ayant valeur de protocole sé aux patrons au moins un engagement à ne pas prendre de sanctions pour faits de grève.

Patrons et gouvernement auraient cependant tort de croire que, la grève terminée, ils peuvent désormais tout se permettre. L'expérience toute fraîche de cette mobilisation montre que les routiers savent comment réagir. Et ils auront sans nul doute encore à se battre, ne serait-ce que pour faire appliquer réellement, dans les entreprises, les concessions imposées au cours du mouvement.

Jacques FONTENOY

Commandos anti-IVG

ET LEUR APPLICATION

Le 20 novembre dernier, la cour d'appel de Chambéry a purement et simplement relaxé les membres d'un commando anti-IVG condamnés précédemment à Annecy à des peines de prison avec sursis. Les magistrats de la cour d'appel ont donné raison aux anti-IVG qui prétendaient que la loi Veil n'avait pas été respectée à l'hôpital d'Annecy... en arguant que le dossier-guide remis à chaque femme n'était pas annuellement remis à jour comme le demandait la loi!

Selon ce qu'on peut comprendre de la décision des magistrats de la cour d'appel de Chambéry, les manifestants de la «Trêve de Dieu» qui ont fait irruption le 27 juin 1995 dans le service d'orthogénie de l'hôpital d'Annecy et se sont enchaînés dans la salle d'intervention,

avaient donc de bonnes raisons de violer les lois : la loi Veil qui autorise l'avortement, la loi Neiertz qui fait un délit de l'entrave à avortement, sans compter toutes les lois qui interdisent aux simples citoyens de rendre eux-mêmes la justice... et ces bonnes raisons tiendraient dans un dossier-guide pas à jour. De ce fait, selon les magistrats, les interventions pratiquées à Annecy ne pouvaient pas être qualifiées d'IVG car selon eux «seule peut être qualifiée d'IVG au sens de l'article L 16 215 du code de la Santé publique, l'intervention qui répond aux exigences des dispositions précédentes du même code»!

Le mouvement français pour le planning familial a aussitôt fait remarquer qu'un précédent arrêt de la Cour de cassation, qui date de janvier dernier, précisait pourtant tué quelles que soient les contestations émises par les commandos anti-IVG sur la légalité des interventions». Mais peu importe, c'est aux magistrats d'interpréter la loi en leur âme et conscience... et on peut voir dans quelle direction ils l'ont interprétée.

LES LOIS

Certes les lois s'interprètent... Mais il ne faut pas oublier non plus qu'elles se font et se défont... en fonction du rapport de force. Faut-il rappeler que la loi Veil qui n'autorise l'interruption volontaire de grossesse que dans un cadre assez strict ne date que de 1975 et qu'elle a été le fruit d'un combat pour le droit des femmes à disposer de leur corps? Eh bien il y a encore bien des combats à mener.

S.F.

LES TRIBUNAUX ET LES ADVERSAIRES DE L'IVG

Les adversaires du droit à l'avortement viennent d'essuyer un revers : la Cour de cassation a rejeté les arguments présentés par 17 membres de «commandos anti-IVG». Elle a entre autres refusé d'assimiler l'avortement à un «génocide» ou à un «acte de torture» et de le déclarer contraire aux conventions internationales telles la Convention européenne des droits de l'homme et celle des droits de l'enfant.

Cet arrêt, qui confirme les peines de prison avec sursis ou les amendes qui frappent les membres des commandos qui s'étaient pourvus en cassation, est évidemment une bonne chose; d'autant qu'il constitue une jurisprudence en leur défaveur. Mais ce n'est évidemment pas cela qui va les arrêter dans leur croisade contre l'avortement, ne serait-ce que sur le simple terrain juridique.

Car la loi qui fait un délit de l'entrave à l'IVG a beau avoir été votée en janvier 1993, elle n'a pas empêché les juges des tribunaux correctionnels ou des cours d'appel d'avoir rendu bien des jugements contraires à son esprit, même si elle a permis que certains des membres des commandos anti-IVG soient quand même condamnés à des peines de prison, avec sursis sauf en de très rares occasions, et à des amendes.



Un commando anti-IVG, condamné en première instance, à l'audience de la cour d'appel de Lyon, le 15 mai dernier.

L'arrêt de la Cour de cassation va peut-être faire changer de tactique juridique les partisans fonctionnement, de traumatiser de l'ordre moral : on peut leur aussi bien le personnel hospitafaire confiance pour ne négliger lier qui y travaille que les aucune argutie procédurière.

Mais de tout façon ils continueront leur offensive contre le droit des femmes à recourir à l'avortement, un droit pourtant élémentaire même s'il ne fut imposé que récemment. Cette offensive est menée sur de multiples terrains; les anti-avortements ne négligent pas le terrain parlementaire (on a pu encore le voir en octobre dernier, quand 18 députés ont mis en débat une proposition de loi heureusement rejetée demandant l'arrêt du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale); ils organisent des manifestations dans la rue. Et ils continuent à organiser des

occupations de centres d'IVG, pour essayer d'en perturber le femmes qui doivent avoir recours à une interruption volontaire de grossesse.

On ne peut que se réjouir de voir ces gens-là condamnés et leurs arguments rejetés. Mais les partisans des droits des femmes, ceux qui considèrent que la liberté des femmes à disposer de leur corps est un droit élémentaire et qui ne veulent pas d'un recul, doivent savoir qu'on ne peut pas compter sur des procès pour les arrêter. Sur ce terrain-là comme sur bien d'autres, seule la mobilisation de tous peut empêcher les retours en arrière!

Sylvie FRIEDMAN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Référendum en Algérie UN SUCCÈS DE ZEROUAL TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI

tous appelé soit à boycotter le référendum de Zeroual, soit à voter « non », bien que la population en Algérie, comme dans l'émigration en France, se soit plutôt désintéressée de la consultation, le gouvernement algérien crie victoire. Et il cherche à bourrer les crânes comme il a bourré les urnes. 79,8 % des électeurs seraient allés voter (davantage qu'à l'élection présidentielle de l'an dernier) et 85,8 % d'entre eux auraient approuvé la nouvelle Constitution.

Pour compenser les 25 % et 33 % de votants et la très large majorité de «non» des départements de Tizi-Ouzou et Bejaia en Kabylie, il fallait des records de 95 %, 96,9 % ou 99,25 % de votants et jusqu'à 97 % de « oui » ailleurs! Les résultats semblent aussi truqués que la campagne, dans laquelle les partis d'opposition n'ont pas eu le droit de s'exprimer.

Mais le général Zeroual estime probablement son but atteint : avant les élections législatives prévues pour l'an prochain, il s'est fait plébisciter à nouveau, lui et une nouvelle constitution qui limite le nombre des partis qui pourront se présenter, réduit le rôle du futur parlement et le flanque d'une seconde chambre, dont un tiers des membres seront nommés par la Présidence.

Mais depuis son premier plébiscite, l'élection présidentielle de décembre dernier, rien n'a changé dans le pays. Les divers groupes militaires islamistes semblent davantage divisés. Ils semblent davantage isolés d'une population qui en a assez des attentats aveugles, ainsi que des représailles de l'armée qu'ils attirent. Mais les chefs islamistes trouvent néanmoins de nouvelles recrues pour remplacer les dizaines de terroristes que l'armée abat chaque semaine.

Un récent rapport d'Amnesty International chiffre à 50 000 le nombre des morts que cette guerre a fait depuis 1992. Il dénonce la terreur exercée par les groupes armés islamistes, leurs attentats aveugles, leurs assassinats, sans compter les groupes qui, profitant de la situation générale, n'ont que des visées de rapines. Mais il dénonce aussi la terreur exercée par les forces de sécurité qui procèdent à des exécutions sommaires, préfèrent souvent liquider tout un groupe sur place que de procéder à des arrestations, pratiquent la torture et ménent des opérations de représailles dans des quartiers où des intégristes ont été repérés. Quant aux milices dites « d'auto-défense » créées sous l'égide de l'armée surtout en zone rurale, elles sont devenues des forces supplétives qui procèdent elles aussi à des exécutions sommaires, sans aucun contrôle.

Face à cette situation l'Appel pour la paix lancé il y a un mois, en guise de réponse au référendum, par des personnalités et leaders de partis d'opposition, dont les anciens signataires de la plate-forme de Rome, Ben Bella, Aït Ahmed et Mehri, l'ancien président du FLN, et même Louisa Hanoune, porte-parole du Parti des Travailleurs, un groupe se réclamant toujours du trotskisme, est du verbiage démocratique bourgeois. Il prône le «rassemblement de toutes les forces politiques et sociales» pour «imposer la paix», «réaliser les grandes mutations politiques et économiques », et « assurer dans le cadre

Bien que les partis d'opposition aient d'un Etat de droit, la sécurité des biens et des personnes»...

Ce sont les terroristes intégristes et les terroristes de l'armée, eux qui font la guerre à la population pauvre, chacun à sa façon, qui ensemble imposeraient la paix? Quant aux « mutations économiques » qu'ils évoquent, ce sont celles qu'imposent déjà Zeroual et les banquiers mondiaux : fermeture des entreprises jugées non rentables, privatisation des autres, abaissement du coût de la main-d'œuvre algérienne, mesures qui toutes vont dans le sens de l'appauvrissement de la population.

Le pays compte 1,7 million de chômeurs, soit 27 % de la population active. Pour les familles sans ressources, l'État a instauré un «filet social», une aide mensuelle de 900 dinars (soit 90 F) et 120 dinars par enfant (soit 12 F), Certes le coût de la vie n'est pas le même qu'en France, on trouve des légumes moins chers, à 3,50 F et 2,50 F le kilo pour les carottes ou les courgettes, mais la viande coûte le même prix, 40 F à 50 F le kilo... Un salarié au SMIC, avec 4 500 DA par mois (450 F) ne peut pas nourrir sa famille.

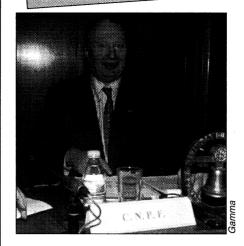
Malgré le climat d'insécurité qui pèse dans le pays, malgré la pression qu'exercent les islamistes et le contrôle de l'armée, la classe ouvrière algérienne se manifeste. Après une longue grève il y a presque un an des ouvriers du bâtiment à Alger pour le versement des salaires impayés, le gouvernement avait dû céder et promettre de les payer (certes en ponctionnant, au nom de la solidarité, les salaires des fonctionnaires et autres travailleurs d'entreprises publiques, ce qui avait provoqué à son tour une grève des fonctionnaires).

Aujourd'hui on compte à nouveau 350 000 travailleurs sans salaires depuis 2, 3, 6 ou même pour certains 12 mois dans le bâtiment et travaux publics, l'industrie textile ou les transports. Et plusieurs entreprises ont fait grève ces dernières semaines pour obtenir le payement des salaires en retard. D'autres grèves ont eu lieu pour les augmentations de salaires, et les employés de la société d'État SONELGAZ (gaz et électricité) ont déposé un préavis de grève pour après le référendum si la direction ne donne pas l'augmentation de 30 % promise. Pour faits de greve, plusieurs militants ont été licenciés, des syndicalistes sont en prison, comme deux responsables syndicaux de l'entreprise des Grands Travaux Pétroliers, qui après avoir mené une grève dans leur secteur en 1995, ont commis le crime de dévoiler quelques scandales financiers concernant leurs directeurs. Même des catégories de salariés relativement bien payés, avec des salaires de 3 ou 4 fois le SMIC, entre 15 000 et 20 000 dinars (1 500 à 2 000 F) n'arrivent plus à joindre les deux bouts ou à trouver un appartement au loyer abordable. Après le personnel hospitalier, ce sont les enseignants des universités qui depuis un mois sont en grève.

Ces réactions du monde du travail sont plus importantes pour l'avenir de l'Algérie que les scores truqués d'un référendum-plé-

Olivier BELIN

Leur société



GANDOIS VEUT « LIBÉRER » LE MARCHÉ **DU TRAVAIL!**

Le président du CNPF, le syndicat Gandois trouve que les plans sociaux des patrons, Jean Gandois s'est exprimé largement dans une interview au journal Le Monde du 3 décembre. D'entrée il a affirmé vouloir tourner le dos au «politiquement correct», et a repris à son compte sans complexes les mensonges les plus éculés du patronat. Qu'on en juge :

Ainsi, affirme le président du CNPF: « On a trop fait pour l'assistance, ce qui nous vaut à la fois la pauvreté et le découragement de l'initiative». Évidemment Gandois lorgne par exemple sur le RMI avec ses misérables 2 374 F par mois à l'heure actuelle : si on pouvait obtenir du travail à ce prix-là, voilà qui redonnerait de l'initiative à ces malheureux patrons. Et il ajoute en cascade : «Le progrès social ne consiste pas à ajouter des acquis sociaux aux acquis précédents ». «Les procédures de licenciements sont bloquées par des procédures trop longues, trop complexes, trop aléatoires».

Pourtant, dans toutes les entreprises aujourd'hui les salariés assistent à des remises en cause systématiques de leur salaire, au travers des primes comme le treizième mois, des primes d'ancienneté, ou d'équipes, le paiement des heures supplémentaires imposées quand ce n'est pas tout simplement l'imposition d'une baisse de salaire autoritaire de 10, 15 voire de plus de 20 % en faisant le chantage aux licenciements; ils se voient imposer la suppression de pauses, l'accroissement des cadences, une aggravation permanente des conditions de travail.

Le président du syndicat patronal ne manque pas d'air pour oser évoquer aujourd'hui « des acquis sociaux (qui s'ajoutent) aux acquis précédents » à l'heure où, avec ses congénères et avec l'aide de ce gouvernement comme des précédents, il organise la démolition des protections sociales des salariés, chômeurs, retraités et pensionnés en les réduisant comme peau de chagrin. Quant aux «procédures trop contraignantes » en matière de réductions d'effectifs, avec 5 millions de chômeurs réels, que voudrait de plus le patronat? Tout simplement pouvoir licencier à sa guise, en interdisant à une justice pourtant compréhensive pour les patrons de se mêler de quoi que ce soit. Car, voyez-vous, Jean

et les primes de licenciements sont des charges insupportables pour les entreprises.

Si on peut se poser la question de savoir si les confédérations syndicales de salariés ont un programme à la hauteur de la situation, on est renseigné en ce qui concerne les revendications des patrons. Jean Gandois affirme sans rire sa sensibilité « sociale», bien connue dit-il: lui qui a abrité et formé Martine Aubry dans le groupe dont il était PDG, précise la portée de ce social : «Je ne prône pas la flexibilité généralisée : le mot fait inutilement peur », dit-il, mais il précise : « Il faut dire... que la remise en question de l'organisation du travail est un impératif» et proclame «il faut libérer le marché du travail». Jean Gandois est bien un social à la mode des politiciens, de droite comme de gauche, il est prêt à enlever les mots qui font peur pourvu qu'on lui donne tout ce que demandent les patrons.

Seulement le président du CNPF ne crée même pas l'événement avec ses déclarations. Il y a près d'un mois que Juppé avait proclamé lors d'un entretien avec la presse qu'il voulait présenter un projet de loi afin de faciliter le licenciement « dans les PME-*PMI*», ce sont toujours celles-ci que I'on met en avant quand on veut s'attaquer aux droits des travailleurs! A la suite de déclarations de Chirac, Juppé avait démenti ses propres propos, mais le ministre du Travail Jacques Barrot est revenu à la charge, ainsi que Madelin, qui ne veut pas être distancé dans la défense des patrons par ses rivaux du gouvernement.

Et au fond, que disent d'autre les porte-parole du Parti Socialiste quand ils proclament la nécessité absolue, selon eux, de faire baisser les charges qui pèsent « sur le travail ». Le mot est là pour éviter de dire « sur LES PATRONS».

La classe ouvrière est avertie : patrons et gouvernements rêvent de lui porter d'autres coups. Alors autant se préparer à remettre à la raison tous ces gens, en leur imposant toutes les garanties nécessaires au monde du travail. Ils n'ont aucune retenue, eux. quand il s'agit d'imposer leurs intérêts à toute la société.

Paul SOREL

Personnes âgées <u>dépendantes</u>

VERS UNE ALLOCATION **TOUJOURS** AU RABAIS

manifestation des retraités qui, le 22 octobre dernier, a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes dans les rues de Paris et en province, les députés viennent de se pencher quelque peu sur l'allocation spécifique dépendance, une des promesses non tenues du candidat Chirac.

L'allocation, prévue pour janvier 1997, doit remplacer «l'allocation compensatrice pour tierce personne», actuellement accordée à

Six semaines après la velle allocation, pour une aide à domicile ou pour un hébergement en établissement, promise durant les quelques semaines de la campagne présidentielle, aurait dû concerner plus de 600000 personnes, pour un coût de 14 milliards de francs par an. Cependant, quelques mois plus tard, en novembre 1995, celle-ci fut différée pour cause de rigueur budgétaire.

Les députés vont-ils enfin répondre aux attentes de plusieurs centaines de milliers de personnes âgées dépen-187 000 personnes. La nou-dantes? Pas vraiment. Il les retraités. En témoigne le



serait seulement prévu que l'allocation puisse atteindre 5530F maximum, le plafond des ressources autorisées s'élevant alors à 8937 F, allocation comprise. Ainsi, cette nouvelle mouture de l'allocation ne toucherait plus que 300000 personnes ne pouvant effectuer seules les actes de la vie quotidienne, au lieu des plus de 600000 initialement prévues.

La majorité mégote pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Mais le gouvernement n'hésite pas à rogner sur les revenus de tous changement intervenu dans le mode d'indexation et de revalorisation des pensions qui se traduira, d'après la Caisse nationale d'assurance vieillesse, par une perte de pouvoir d'achat de 1,5% en moyenne. En 1996, quatre milliards de francs de prélèvements supplémentaires, dus à la création du RDS, ont été imposés aux revenus de tous les retraités, y compris à ceux qui ne sont pas imposables. Et ce sont encore plusieurs milliards de francs qui seront amputés sur les revenus de quelque cinq millions de retraités en 1997, via le

RDS, le relèvement des cotisations maladie et l'élargissement de la CSG.

C'est dire que l'allocation dépendance, si tant est qu'elle voie le jour en janvier prochain, aura été déjà plus que largement payée par toutes les ponctions que subissent travailleurs et retraités. Et c'est peut-être en ce sens qu'il faut comprendre les propos de Barrot qui s'est dit d'accord avec l'allocation, mais «sans engager de dépenses supplémentaires conséquentes».

G.L.

RACISME à l'ÉCOLE

journal scolaire du collège tique». À croire que, selon ce catholique (sous contrat avec l'État) Saint-François-de-Sales de Dijon (Côte-d'Or), paraissait un article ouvertement raciste, intitulé «Trop c'est trop», parlant des «hordes musulmanes qui ont débarqué et investi les même titre que bien d'autres. plus reculés de nos cantons». «de leurs sales gamines arrogantes», etc. Le chef d'établissement, qui relit tous les articles avant parution, n'avait pas été choqué par sa teneur raciste.

L'article a soulevé l'émotion de certains élèves, parents d'élèves et enseignants. Son auteur, un professeur d'histoire, est aujourd'hui suspendu par le recteur d'académie... mais avec maintien du salaire. Après quoi le directeur n'a rien trouvé d'autre à exprimer que sa «joie de découvrir au grand jour cette vie bouillonnante et riche des valeurs évangéliques grâce à la parution d'une tribune libre» écrite par «un excel-

Le 14 novembre, dans le lent enseignant à l'esprit causdirecteur, les idées racistes propagées par l'article ne sont pas des faits si graves et que celui qui les a tenus n'est pas si condamnable. En somme, le racisme serait une opinion au

Malheureusement cette idee qui doit être farouchement combattue, fait en ce moment son chemin comme le montre une autre affaire du même ordre. Elle s'est déroulée à Adge dans l'Hérault, où un directeur et instituteur d'une école primaire, Georges Escaffit, est également membre et élu du Front National comme conseiller municipal à Béziers.

Fin septembre, sous prétexte de mener le débat à propos de la violence dans la jeunesse, celui-ci faisait étudier aux 28 élèves de sa classe de CM1 un article du quotidien Midi Libre. L'article retraçait le passé de Khtab, l'adolescent d'origine

maghrébine qui avait, quelques jours plus tôt, poignardé dans une rue de Marseille Nicolas. un autre adolescent. Seulement, il ajoutait à la lecture de l'article un questionnaire de son cru, dont la teneur raciste était si transparente que les parents des élèves ont alerté les syndicats d'enseignants, l'inspection académique et le ministère de l'Éducation nationale.

Cette diffusion aux jeunes, voire aux très jeunes, d'idées racistes et xénophobes, dans le cadre d'établissements scolaires où elles devraient au contraire être combattues, est scandaleuse. Et heureusement, au moins dans ces deux cas, elle a fait scandale car, chez bien des parents, des enseignants et des jeunes, ces faits, ces propos, ces idées soulèvent l'indignation. Et il serait bon en effet que la diffusion des propos racistes des partisans du FN soulève partout, dans la population, des réactions de rejet.

L.P.

Limoges

Des suppressions de postes d'instituteurs qui passent mal

Depuis vingt ans, à Limoges, l'enseignement de la natation scolaire était assuré par les instituteurs euxmêmes, aidés par trois autres instituteurs détachés à mitemps. Dans le cadre des suppressions de postes (19 en Haute-Vienne), l'inspecteur d'académie a décidé de retirer les instituteurs détachés sur les trois piscines de

N'acceptant pas une telle décision, et pour des raisons évidentes de sécurité, les instituteurs de Limoges refusent de conduire leurs élèves en piscine, et l'opération «piscines désertes» lancée par un syndicat enseignant est très largement suivie depuis la rentrée de septembre. Les parents d'élèves, quant à eux, font signer une pétition réclamant le rétablissement des trois demipostes supprimés.

L'inspecteur d'académie, qui pensait que ces suppressions passeraient inaperçues et que les instituteurs feraient appel à des parents bénévoles, en est pour ses frais. Même si rien n'est encore gagné, tout le monde est prêt à tenir le temps qu'il faudra pour que plusieurs milliers d'enfants de Limoges pratiquent la natation dans des conditions élémentaires de sécurité.

Serbie MILOSEVIC CONTESTE PAI OPPOSITION QUI N'OFFR DE PERSPECTIVES AUX MASSES POPULAIRES

La participation de plusieurs dizaines de milliers de personnes aux manifestations qui se succèdent chaque jour à Belgrade depuis deux semaines, et dont l'objet est la contestation du dictateur en place Slobodan Milosevic, était largement inattendue.

Elle était inattendue par le pouvoir, qui a canalisé l'ensemble des forces politiques sur le terrain du nationalisme pendant la durée de la guerre et muselé toutes formes d'expression indépendante, à quelques précaires exceptions belgradoises près. L'année d'aprèsguerre qui vient de succéder aux accords de Dayton semblait même avoir consacré la toutepuissance de Milosevic, fort de l'appui des puissances impérialistes. Et le succès de son parti aux élections du 3 novembre dernier, qui lui a assuré une majorité confortable au niveau du Parlement de la République fédérale de Yougoslavie (Serbie-Monténégro), lui permet d'envisager une modification constitutionnelle sur mesure destinée à prolonger son pouvoir (normalement, Milosevic ne devrait pas pouvoir solliciter un troisième mandat, à l'issue de celui en cours).

L'annulation des élections

L'abstention avait été massive le 3 novembre, mais qu'importait à Milosevic. Pourtant, peu après, le 17 novembre, l'opposition regroupée dans la coalition «Ensemble» remportait un net succès aux élections municipales: 38 mairies (sur 189 en tout), dont la plupart des grandes villes et notamment

Milosevic n'a pas supporté ce camouflet inattendu et a fait annuler en partie les résultats des villes qu'il avait perdues. Et il y a gagné les manifestations de rue qui ont alors commencé à l'appel des dirigeants de la coalition «Ensemble».

Ces dirigeants, dont le seul but est de faire reconnaître leur succès électoral, en particulier à Belgrade, se sont eux-mêmes déclarés surpris, d'abord par l'importance de ce succès, ensuite par la forte participation à ces démonstrations: jusqu'à 100 000 personnes certains jours, nous dit-on,

avec une forte proportion d'étu-

Que peuvent être les sentiments qui règnent au sein des masses populaires de Serbie aujourd'hui vis-à-vis de Milosevic, après plusieurs années de guerre, nous l'ignorons même si on peut bien sûr penser que la contestation de la politique du régime est importante.

La dictature, l'absence de liberté, qui pouvaient apparaître justifiées aux yeux de l'opinion par l'« union sacrée » de la période de guerre, semblent sans doute

moins supportables dans le contexte actuel. Il semble que, dans la petite-bourgeoisie des villes, nombreux soient ceux qui ont saisi l'occasion offerte par l'abus de pouvoir caractérisé de Milosevic pour laisser éclater ouvertement leur mécontentement. Quant aux masses populaires à travers le pays, elles sont sans doute plus profondément affectées par les conséquences de la débâcle économique. La guerre est peut-être finie, mais 60 % de la population active est réduite au chômage, le niveau de vie

a régressé de façon catastrophique. La Croix-Rouge distribue 30 000 repas par jour à Belgrade, en particulier parmi les réfugiés qui sont au total quelque 500 000. En face, une minorité s'est enrichie avec arrogance, profitant de la guerre et des privatisations, ce que les jeunes manifestants appellent « la mafia rouge».

Selon la presse, quelques grèves ont éclaté, ici et là, durant l'automne. Les dirigeants de l'opposition songeraient maintenant à étendre leur mouvement dans

L'OPPOSITION

de la coalition récente de trois formations dont les dirigeants étaient hier rivaux entre eux, en vue de ces élections qui leur offrent, disent-ils, le moyen de «grignoter peu à peu le pouvoir de Slobodan Milosevic pour commencer un début d'alternance». Le plus connu est l'écrivain Vuk Draskovic, leader du « Mouvement Serbe du Renouveau», qui a commencé par s'illustrer comme royaliste et ultra-nationaliste militant de

la « Grande Serbie », pour se L'opposition serbe est faite retourner ensuite contre la guerre en Bosnie, au nom toujours du seul nationalisme serbe. Son concurrent, Zoran Djindjic (Parti Démocrate), est lui aussi un nationaliste « grand-serbe », qui s'est montré à Pale (la capitale des Serbes de Bosnie) en ami des chefs de guerre tels que Karadzic. Le troisième personnage, une femme, Vesna Pesic (Alliance civique), était, elle, opposée à la guerre et au nationalisme depuis le début : elle n'a pas pourtant craint de s'al-

lier à ceux dont elle critiquait

hier la politique au point de s'être fait traiter de « traître à la patrie», «vendue à l'étranger», pour leur apporter aujourd'hui sa caution, au second plan.

Cette opposition aspire à se

possible à Milosevic, aux yeux de la population, et peut-être plus encore aux yeux des dirigeants des grandes puissances. Elle le fait prudemment, d'ailleurs. Vesna Pesic a assuré elle-même «Il est certain que, présenter comme une relève si le pouvoir reconnaît la vic-

toire de l'opposition aux élections municipales de Belgrade, nous arrêterons le mouvement pour nous consacrer à notre travail», c'est-à-dire la préparation des élections... de décembre

Certains - dans la presse



RUNE E PAS PLUS

les entreprises afin de l'élargir. Toutefois, l'un d'eux souligne luimême: « Une grève générale est risquée dans ce pays où le tissu social est complètement désorganisé, comme souvent les syndicats ». Il ne s'agit pas pour cette opposition de jouer avec le feu... En tout cas, ce n'est certainement pas d'elle que les travailleurs, s'ils se mobilisaient, auraient quoi que ce soit à attendre en faveur de leurs intérêts.

Des régimes de dictature

De toute façon, la situation de tous ces petits États issus de l'éclatement de la Yougoslavie, la Serbie, la Croatie, sans parler de la Bosnie, est invivable, critique et précaire. Elle ne peut qu'engendrer des régimes de dictature, tentés par la fuite en avant. A Zagreb aussi, le pouvoir de Tudjman refuse, par exemple, depuis un an, de recon-



mais aussi du côté des Kouchner, Glucksmann, Bernard-Henri Lévy, Cohn-Bendit – s'empressent de décerner à cette opposition le label d'« opposition démocratique ». Mais elle n'est ni moins réactionnaire ni moins chauvine

naître la victoire de son opposition lors des élections à la mairie. Il exalte ce qui est croate, anti-serbe et anti-yougoslave, et il s'attache à souligner par des manifestations symboliques sa continuité avec l'État oustachi (pro-nazi) de la dernière guerre mondiale.

En Serbie, on ne peut même pas écarter l'hypothèse que Milosevic, quant à lui, essaie de se servir à nouveau de l'exaltation du « serbisme » contre le peuple albanais de la province du Kosovo, par exemple, comme il l'avait fait pour s'emparer du pouvoir, s'il en ressent la nécessité pour y demeurer. Et puis, bien des poudrières se maintiennent sur le territoire de la Bosnie qui peuvent fournir des prétextes à bien des manœuvres de diversion...

Alors, les masses populaires de Serbie n'ont toujours pas de choix réel possible entre des politiques différentes. Pour qu'elles puissent réellement choisir entre ces politiques-là qui ont démontré leur faillite dans le sang, et une véritable perspective d'avenir, il faudrait qu'existent des forces politiques réellement préoccupées de proposer des réponses concrètes aux besoins des masses face au drame de leur situation économique. Seuls pourraient le faire des révolutionnaires prolétariens, qui ne partiraient d'ailleurs pas du point de vue serbe, mais des intérêts communs de tous les peuples de Yougoslavie.

Christiane LE GUERN

serbe que Milosevic. Elle a fait applaudir dans ses meetings de campagne la présidente des Serbes de Bosnie, femme de paille de Radovan Karadzic; elle ne prend aucun engagement sur la politique à mener vis-àvis de la minorité albanaise vivant au Kosovo. Et elle charrie des réactions de rejet qui sont loin de relever toutes d'aspirations démocratiques, y compris les réactions des ultra-nationalistes qui reprochent à Milosevic de ne pas avoir réussi à regrouper tous les Serbes au sein d'un seul et même État des Serbes.

Le mécontentement, unifié par une commune hostilité à Milosevic, englobe donc sûrement des courants contradictoires. Sa direction politique visible ne représente en tout cas, ni de près ni de loin, les intérêts de la population travailleuse, ni même une politique visant à une cohabitation sans oppression entre les différents peuples de l'ex-Yougoslavie.

VERS UN PARLEMENTARISME DE FAÇADE



En Algérie, la nouvelle Constitution qui a fait l'objet d'un référendum le 28 novembre, vient d'entrer en vigueur.

Le président Liamine Zeroual ne s'est pas laissé arrêter par les multiples protestations concernant les résultats. Il les a proclamés officiellement avant même d'attendre l'expiration du délai durant lequel il était possible de les contester. Et il affirme, en dépit de toutes les dénégations avancées par les partis d'opposition, les observateurs et les journalistes de la presse nationale et internationale, que le taux de participation a atteint un niveau record de près de 80 %. Or les informations se recoupent indiquant une faible fréquentation des bureaux de vote dans de nombreux quartiers populaires des grandes villes ainsi que dans une grande partie de la Kabylie.

L'essentiel pour les dirigeants algériens, c'est que, contestée ou pas, cette Constitution prenne effet. Car ils ont ainsi fait entériner l'interdiction de l'ex-FIS islamiste et sa non-participation aux élections. En même temps ils ont mis en place un système protégeant l'indépendance de l'exécutif par rapport au Parlement. C'est pour aller dans ce sens que la réforme constitution-

nelle établit la création d'une seconde chambre chargée d'approuver ou de rejeter les lois votées par le Parlement. Or cette chambre sera constituée pour 1/3 de membres désignés par le président, et pour les 2/3 restants de délégués élus au suffrage indirect par les conseils municipaux ou régionaux. La réforme, qui donne au président le droit de fonctionner par ordonnances dans les périodes de vacance du Parlement, accentue l'indépendance du président.

Les dirigeants algériens acceptent de laisser un rôle de figurants aux partis politiques, à la condition que cela ne limite pas leur marge de manœuvre. L'étape suivante doit être celle de l'élection de députés sans pouvoir, destinée à donner une couverture parlementaire à la dictature des militaires qui exercent le pouvoir.

Ces élections, qui devraient avoir lieu au printemps 1997, ne changeront rien à la situation en Algérie. Elles ne changeront rien à la guerre qui oppose aujourd'hui les groupes armés islamistes de l'ex-FIS aux militaires qui exercent le pouvoir. Elles ne changeront rien à la double terreur que subit la population, exercée d'un côté par les bandes armées islamistes et, de l'autre côté, exercée par l'État. À plus forte raison, ces

élections ne changeront rien non plus à la dégradation sociale qui frappe les classes pauvres de ce pays. Il n'est même pas certain que ce parlementarisme de façade fasse illusion auprès de la population, tant il masque peu la dictature des militaires.

Mais cette politique a aussi pour but de tenter de rassembler autour du pouvoir un certain nombre de forces politiques dont l'appui lui fait aujourd'hui défaut. Et sur ce terrain, si les offres de collaboration du pouvoir se heurtent à une fin de nonrecevoir de la part des partis d'opposition, en particulier des partis implantés en Kabylie, il a pu à plusieurs reprises obtenir la caution voire la collaboration de l'ex-FLN (ou d'une fraction de celui-ci) ainsi que des islamistes modérés, dont certains représentants sont associés au pouvoir, et qui, par exemple, se sont gardés de partir en guerre contre le principe de non-reconnaissance des partis religieux inscrit dans la nouvelle Constitution.

Tout laisse donc prévoir que dans les mois qui viennent ce ne sont pas les manœuvres politiciennes qui vont manquer, sans apporter la moindre solution aux problèmes de la population algérienne.

Henriette MAUTHEY

QUAND LE RACISME VIENT D'EN HAUT

Nos camarades trotskystes nord-américains qui publient le bimensuel The Spark reviennent sur une affaire de discrimination raciale qui a mis en cause des dirigeants de la compagnie pétrolière Texaco, une entreprise qui, en 1994, ne comptait que quatre Noirs à des postes d'encadrement (soit 0,80% alors que les Noirs américains représentent 12% de la population). **Ajoutons que Texaco** vient d'accepter de débourser 176 millions de dollars (pas loin d'un milliard de francs), dans le cadre des lois protégeant les droits des minorités, pour mettre un terme aux poursuites judiciaires engagées contre elle dans cette affaire.

Pris la main dans le sac

Des poursuites judiciaires ont été engagées au nom de 1 500 de ses anciens ou actuels employés noirs contre la société Texaco qui pratique des discriminations systématiques contre les promotions et encourage les pratiques racistes. Texaco a d'abord fait face à cette action en justice comme elle le fait habituellement : réunion secrète des dirigeants, communiqués de pres-

Mais cette fois, un dirigeant, qui avait été licencié par Texaco, a décidé de se venger de la compagnie en rendant publiques des bandes enregistrées de réunions de direction tenues à huis clos. Remis à la justice et aux médias, ces enregistrements contenaient les propos racistes de responsables de la firme contre des employés noirs traités, entre autres, de « sales nègres » (selon Newsweek, un directeur d'une filiale de Texaco appelait un de ses employés noirs, son « orang-outang » –

note du traducteur). Pire pour eux, ils ont été enregistrés au moment où ils discutaient de la meilleure façon de faire disparaître les preuves qui pourraient être utilisées contre eux par la

Quand le délit de discrimination a été reconnu par la cour, Texaco a nié. Maintenant que les responsables ont été enregistrés, le PDG a suspendu deux hauts cadres dont on entendait les voix sur la bande. Mais cela ne change rien au fait que les dirigeants de Texaco, impliqués dans la gestion quotidienne du groupe, ont montré à tous, et depuis longtemps, leur comportement raciste. Malgré cela, et jusqu'à présent, ils avaient été couverts et défendus par la haute hiérarchie.

Evidemment, Texaco n'est pas un cas isolé. Deux jours après la nouvelle des bandes enregistrées à Texaco, la compagnie pétrolière Chevron offrait une importante somme pour arrêter des poursuites lancées par 800 anciennes ou actuelles travailleuses, qui poursuivaient cette entreprise pour discrimination contre elles, et proposait à la fois des promotions et une augmentation des salaires. Chevron était d'abord décidée à faire face à la plainte, pour s'en débarrasser comme elle le fait d'habitude. Mais, après l'affaire des bandes enregistrées, elle a apparemment changé d'avis.

Des discriminations systématiques

Dans ces affaires, la discrimination vient d'en haut. Elle est même encouragée comme ce fut le cas quasi ouvertement aux usines Mitsubishi dans l'Illinois, où la direction a fièrement défendu ses prétendues « valeurs », organisant une réunion des employées pour les convaincre de soutenir ses attitudes arriérées et discriminatoires contre les femmes. L'ironie est que toutes ces affaires ont lieu justement au moment où les opposants californiens aux programmes de défense des droits des minorités viennent d'imposer, avec succès et avec une large marge, la proposition 209 censée supprimer les prétendus effets discriminatoires des lois défendant les droits des minorités. Ils prétendent avoir ainsi rétabli une certaine égalité.

Les cas de Texaco, de Chevron et des autres montrent $n^{\circ}552\ 11/25\ novembre\ 1996$)

clairement qu'il n'en est rien. Les statistiques démontrent toutes la même chose. Le taux de chômage des hommes noirs aujourd'hui est deux fois plus important que celui des Blancs. Il est également plus élevé pour les hommes d'origine latino-américaine. Le pourcentage de familles noires gagnant moins de 15 000 dollars par an (l'équivalent de 82 500 francs) est de 31 %, tandis que les familles blanches touchant cette même somme ne sont que 16 %. En ce qui concerne la discrimination sexuelle, les femmes gagnent aujourd'hui 71 % de ce que gagnent les hommes.

Les adversaires des droits des minorités prétendent qu'une injustice ou une forme de discrimination ne peuvent être corrigées par une autre discrimination. C'est bien vrai. Le problème est que les organisations disant représenter la classe ouvrière ont généralement refusé de s'opposer à ces injustices et à ces discriminations. Souvent, elles se sont contentées d'abandonner à leur sort les victimes de ces pratiques discriminatoires les femmes, les Noirs et les autres minorités – qui n'ont pas eu d'autre choix que de revendiquer certaines protections pour les minorités (...)

Au lieu d'argumenter pour savoir qui doit être embauché et qui ne doit pas l'être, il faut exiger des emplois pour tous. Et, de même, au lieu de discuter pour savoir qui peut obtenir un bon salaire et qui n'y a pas droit, il faut exiger des salaires décents pour tous. C'est aux grandes entreprises de payer pour que les travailleurs obtiennent de meilleures embauches et de meilleurs salaires, et ce n'est ni aux travailleurs, qu'ils soient blancs ou noirs, qu'ils soient hommes ou femmes, de le faire. Après tout, comme Texaco vient de le démontrer. la discrimination est orchestrée et entretenue par ceux qui dirigent et qui tirent justement un profit de l'exploitation de toute la classe ouvrière.

Ceux qui nous dirigent attisent les divisions parmi les travailleurs afin de rendre tous les travailleurs plus facilement exploitables. Et c'est contre tout cela que la classe ouvrière organisée doit combattre.

(D'après The Spark

BON APPÉTIT MESSIEURS

luxe LVMH vient de s'acheter le vignoble de Château-Yquem, le plus coté du monde, pour un milliard de francs. Il y a là à peine 110 hectares, 100 000 bouteilles par an et 600 000 en réserve. Mais voilà, chaque bouteille

La société de produits de vaut autour de 1 000 à 1 500 francs. Cela fait cher de la gorgée.

> Avec la diminution de l'impôt sur la fortune, quelques actionnaires y gagneront de quoi se payer quelques bouteilles supplémentaires pour arroser ça.



CUISINE **BOURGEOISE**

Au Salon du livre gour- vailleuse à la diète. mand de Périgueux, le chancelier allemand et sa femme ont reçu un prix pour leur livre de cuisine. Ils ont été félicités par Chirac, un connaisseur pour ce qui est de mettre la population tra-

D'un côté à l'autre du Rhin, les recettes varient, mais pas l'austérité que servent aux travailleurs les «chefs» qui officient dans les cuisines gouvernementales de la bourgeoisie.

Lutte de Classe

n°23 – novembre 1996

au sommaire:

- Proche-Orient Après la nouvelle révolte des Palestiniens
- Afghanistan Derrière la montée des Talibans, les intérêts politiques et économiques de l'impérialisme
- Italie Une opposition dans le Parti de la Refondation communiste, engagé dans le soutien au gouvernement
- Zimbabwe Le régime de Mugabe face à la classe ouvrière
- · « Mondialisation », « globalisation » de l'économie des expressions toutes faites qui déguisent plus qu'elles n'éclairent, la réalité de l'impérialisme
- Tribune de la minorité Quinze ans d'offensive antiouvrière, plus Juppé, ça suffit!

Roussel-Uclaf Romainville (93)

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL... SANS EMBAUCHES RÉELLES

700 salariés de Roussel-Uclaf manifestent et sont mécontents d'un «projet d'avant-garde», comme le dit la direction, qui proclame qu'elle veut généreusement réduire de 38 à 35 heures le temps moyen de travail (36 heures par semaine et une semaine de congés en plus) sans perte de salaire. Cela concernerait les 6 533 salariés du groupe et serait assorti de 700 embauches en trois ans et demi, en contrat à durée indéterminée (CDI).

À la discrétion du chef?

Mais quand on connaît le dessous des cartes, on comprend le mécontentement des salariés. D'abord, la direction veut faire payer cette réduction du temps de travail par une réduction de 30% de la participation, qui est conséquente chez RU (plus d'un mois de salaire), à cause des super-bénéfices. Puis, à l'occasion du passage de 38 à 36 heures par semaine, elle veut renforcer les contraintes de travail en revenant sur plusieurs dispositions qui permettaient aux salariés d'obtenir de la souplesse dans leurs horaires et leurs jours de repos.

Deux exemples : le temps de travail est totalisé au mois actuellement et, par les horaires mobiles, il permet de récupérer une journée et demie de repos par mois. À la place, la direction voudrait que les heures soient faites à la semaine, avec pointeuse, et que le nombre de jours travaillés (4, 4 et demi ou 5) soit fixé par le chef de service, avec possibilité de travail le samedi! Le souhait de la direction, c'est que les salariés fassent les 36 heures en 4 jours et que les services ouvrent sur une amplitude de 6 jours.

Deuxième exemple : la direction a mis en place, il y a 18 mois, un système de travail annualisé (TCA), au volontariat, 35 heures en moyenne au lieu des 38 heures, assorti d'une perte de salaire de 4% (au lieu de 8%). La réduction de 3 heures peut être prise à la semaine ou cumulée sur un an, soit 18 jours de congés supplémentaires. 1 200 salariés du groupe ont opté pour ce système et signé un avenant à leur contrat de travail. Cela était définitif. Aujourd'hui la direction veut rompre le contrat, annuler ce pour quoi hier elle a tant fait de publicité, et remettre

ce personnel à l'horaire hebdomadaire avec pointeuse (toutefois en leur restituant les 4% de salaire...)

Les raisons de ces nouvelles contraintes et remises en cause des acquis? C'est que la direction ne veut pas augmenter les effectifs, qu'elle veut même au contraire les réduire. Donc ceux qui restent, même en 36 heures, doivent travailler plus.

Embauches, solde négatif

Cette réduction de 38 à 35 heures du temps de travail devrait permettre de créer 560 embauches. Mais la direction annonce déjà pour 1997 de nouvelles restructurations, qui devraient supprimer environ 300 postes (préretraites). Ces 300 postes aussi, il faudrait les remplacer, ce qui imposerait de faire au total 860 embauches, sans compter les suppressions de postes non encore connues qui pourraient venir en 1997, 1998 et 1999! Mais la direction n'envisage que 700 embauches, en trois ans. Ce qui fait comme travailleurs. toujours un solde négatif.

À Romainville, comme dans les établissements de Vertolaye, Neuville, Compiègne, les salariés ont manifesté. À Romainville, mardi 26 novembre, 700 salariés ont débrayé à nouveau. Ils demandent à la direction de revoir la copie de son projet.

Ils disent oui à la réduction du temps de travail, mais sans perte de revenus et avec les embauches compensatrices, pour que cela entraîne une amélioration de leurs conditions de vie, et non des contraintes supplémentaires.



3° SEMAINE DE GRÈVE POUR DES EMBAUCHES

Les travailleurs postés d'Elf-Atochem à Pierre-Bénite, banlieue de Lyon, ont attaqué lundi 2 décembre leur 3° semaine de grève. La semaine précédente, non seulement la direction n'avait rien cédé sur les revendications principales des grévistes, à savoir des embauches, mais elle avait laissé planer la menace du lock-out, si les grévistes n'acceptaient pas ses dernières propositions. Mais celles-ci, de vagues promesses assorties de la condition de la reprise du travail, ont été unanimement rejetées par les grévistes.

Dès mercredi 27 novembre, la direction a donc mis sa menace à exécution, instaurant un chômage partiel très sélectif qui épargnait soigneusement les hauts coefficients. Depuis, la situation est bloquée. Mais la détermination des grévistes reste intacte, d'autant plus qu'ils reçoivent un accueil sympathique des automobilistes à qui ils distribuent des tracts pour expliquer leur mouvement.

Lundi 2 décembre, la direction a poussé le bouchon un peu plus loin en annon-cant au cours d'un Comité d'Entreprise agité que, puisque la grève continuait, elle retirait l'ensemble de ses semblants de propositions. Une décision qui pour bien des grévistes ressemble à une provocation à laquelle ils comptent bien répondre!

Correspondant LO

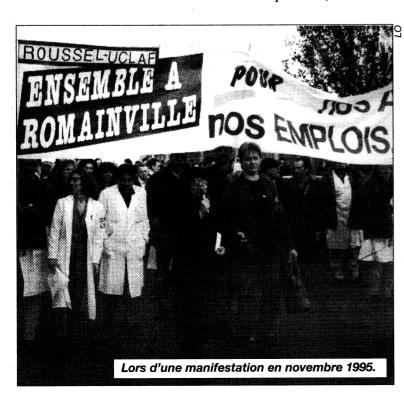
FO a refusé de signer. La CGT a demandé un délai de réflexion et, finalement, n'a pas signé non plus. La CGC a été la première à signer. La CFDT était d'abord partagée, mais le dernier jour des négociations pour l'aménagement du temps de travail, mercredi 27, elle a signé cet accord à une heure du matin. Ce qui a provoqué, le jeudi 28, la colère de plusieurs centaines de travailleurs.

Ceux-ci ont décidé, à 500 réunis en assemblée générale, d'entrer dans la salle où les négociations devaient se poursuivre pour les préretraites. Ils ont demandé à la direction de ne pas appliquer cet accord et de tenir compte de leurs demandes. À la CFDT présente dans la salle, ils ont demandé de retirer sa signature, ce qu'elle n'a pas fait. La CGC, elle, s'était discrètement éclipsée quand nous sommes entrés dans la salle. Pendant une heure et demie, la direction a dû entendre le mécontentement des travailleurs, en direct.

On a su aussi que la direction avait eu des contacts avec les pouvoirs publics dans le cadre de l'OPA de Hœchst sur RU qui va disparaître et devenir HMR (Hechst Marion Roussel). La direction de RU leur a promis 600 embauches en échange de l'acceptation de ses projets. Et, petit plus, au moment de négocier la convention avec le ministère, ils pourront faire valoir leur prétendue politique sociale pour obtenir une fois de plus le droit d'augmenter substantiellement le prix de leurs médicaments.

Mais ces embauches ne correspondent pas à un quelconque souci de faire du social. Comme partout, cela fait tellement d'années que la direction n'embauchait plus, qu'il était devenu absolument nécessaire d'embaucher « du sang neuf », comme ils disent. Et, pour des syndicalistes dignes de ce nom, tout cela faisait plutôt un faisceau de raisons pour ne pas signer un tel accord.

Correspondant LO





LA QUESTION DE L'AMIANTE

GEC-Alsthom

• À l'usine de Saint-Ouen

DES TRAVAILLEURS QUI RESTENT MOBILISES

Jeudi 28 novembre. 180 travailleurs de l'Alsthom Saint-Ouen se sont rassemblés pour participer à une réunion d'information sur les risques de l'amiante avec la participation de représentant de l'ANDEVA (l'Association Nationale des Victimes de l'Amiante).

Cette réunion avait lieu dans les locaux de l'usine, en présence de journalistes. La direction de l'Alsthom avait décidé à cette occasion de tout faire pour ne pas faire monter la pression : elle avait mis à la disposition du personnel un atelier spécialement aménagé où elle avait interrompu tout travail et fait mettre deux cents sièges, loué à ses frais la sonorisation pour la réunion et donné ordre de laisser entrer tous les invités extérieurs sans contrôle tatillon. Enfin elle avait donné son aval pour laisser la réunion durer le temps que les organisateurs voudraient, dans le cadre payé des heures d'information syndicale.

sous le couvert d'une information syndicale de la CGT et de la CFDT mais avait été organisée sous l'impulsion du «comité de défense de la santé des travailleurs de l'Alsthom» qui se réunit maintenant depuis 6 semaines. À cette réunion était aussi présente à la tribune la veuve d'un ancien ouvrier de l'usine décédé à 63 ans, début octobre, d'un cancer des poumons dû à l'inhalation d'amiante dans son ate-C'est la lettre d'information et de protestation qu'elle avait adressée au

personnel qui, une fois affichée, avait entraîné une forte émotion parmi les travailleurs de Saint-Ouen et débouché sur la mobilisation actuelle.

Après les porte-parole habituels du comité de défense de la santé, qui sont aussi des militants syndicaux, une femme médecin du travail, membre de l'ANDEVA, et François Desniaux, secrétaire national de l'ANDEVA, ont brièvement expliqué le scandale de la contamination par l'amiante, la responsabilité des employeurs et des pouvoirs publics, et les diverses actions entreprises jusqu'à aujourd'hui. Mais surtout pendant deux heures ils ont répondu aux très nombreuses questions que se posaient les travailleurs rassemblés. Le problème qui revenait le plus était celui des moyens à mettre en œuvre pour obtenir un suivi et une prise en charge médicale convenable afin de prévenir au maximum les risques de cancer.

Les travailleurs ont mani-Cette réunion se tenait donc festé à cette occasion leur défiance totale vis-à-yis de la médecine du travail, en théorie chargée de mettre sur pied cette surveillance. Il faut dire que dans une grande entreprise comme l'Alsthom, jusqu'à ce jour, au mépris de toutes les dispositions légales, aucune surveillance spéciale n'avait été mise en place. L'amiante ne figurait même pas dans les risques professionnels recensés, ni par l'entreprise ni par le médecin du travail, malgré son utilisation massive dans l'usine pendant des dizaines d'années.

Et si cette réunion a mon-



tré que le personnel de l'usine restait mobilisé sur ce terrain. les choses sont loin d'être gagnées avec la direction de GEC-Alsthom. Certes, la direction avait décidé de se faire toute petite ce 28 novembre, mais depuis le début de la mobilisation du personnel commencée le 16 octobre elle se refuse à la moindre prise en compte des revendications signées par la grande majorité des ouvriers.

Le premier débrayage a eu lieu le 24 octobre et 150 travailleurs ont voté de confier au comité de défense de la santé qu'ils ont constitué, et animé par la CFDT et la CGT, le soin de négocier en direct avec la direction de l'Alsthom. Depuis, au moins une fois par semaine, les réunions du comité ont regroupé 50 à 60 personnes pendant le temps de travail. Des informations personnel ont été faites et distribuées par des travailleurs syndiqués et non-syndiqués. sonnes pendant toute cette période. Et 80 ouvriers ont encore débrayé le 19 novembre pour appuyer la décision du Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui a décidé d'intégrer officiellement par un vote son action dans le cadre du comité de défense. Une délégation de douze personnes a été élue par les travailleurs pour participer aux discussions avec la direction.

Celle-ci pour le moment a suspendu la réunion du CHSCT et se défile devant ses obligations. Tout le monde comprend que c'est sur le fond

qu'elle ne veut pas répondre, à écrites régulièrement à tout le l'usine de Saint-Ouen comme à l'usine de Belfort.

Et puis, GEC-Alsthom, ce sont aussi les Chantiers de La mobilisation est restée can- l'Atlantique à Saint-Nazaire tonnée à un noyau de 80 per- où des centaines de travailleurs ont déjà été atteints par la contamination par l'amiante. Il est évident que c'est la direction centrale du groupe qui conduit ces affaires. Non content d'avoir fait mourir délibérément des ouvriers le groupe cherche aujourd'hui par tous les moyens à se défausser de ses responsabilités. Alors les travailleurs n'ont pas le choix : il leur faut maintenir leur mobilisation pour obtenir ce qu'ils demandent avec raison, et qui n'est encore que peu de chose face au crime organisé par les patrons.

Correspondant LO

• À l'usine de Belfort

LA DIRECTION CONTINUE À NOUS FAIRE PRENDRE DES RISQUES

Le mardi 19 novembre à l'usine GEC-Alsthom de Belfort, au moment où la presse locale reparlait des victimes de l'amiante à l'usine, des jeunes travailleurs des Travaux Extérieurs avaient commencé à démonter une vieille turbine à vapeur, utilisée à la «Station» comme secours en cas de panne d'électricité. Cette turbine contenait de l'amiante, la direction le savait, et le démontage s'effectuait sans protection. Les délégués au Comité Hygiène et Sécurité du secteur ont fait arrêter ce travail.

À la Tôlerie, le 25 novembre, c'est en démontant une vernisseuse de 30 mètres de long que des ouvriers de l'entretien se sont rendu compte qu'elle était remplie d'amiante. Ils ont refusé de continuer à travailler. Du coup, la maîtrise a fait recouvrir la machine et a stoppé le travail. Lors de la réunion extraordinaire du CHS sur ce sujet, fait nouveau, l'inspecteur du travail a débarqué pour voir la machine. Il a confirmé que le retrait de l'amiante de cette vernisseuse nécessitait des moyens de protection et de confinement, que cette opération est du ressort d'une entreprise spécialisée, et qu'en tout cas, il n'était plus légal de procéder comme la direction l'avait prévu, c'est-à-dire en arrosant de temps en temps. Le chef d'atelier levait les bras au ciel en parlant de l'urgence des délais. Il envisageait la possibilité de refermer la vernisseuse avec l'amiante en place et de la faire redémarrer comme si de rien n'était; ce que les ouvriers concernés n'entendent pas accepter.

On vient en effet de reparler des dangers que les patrons d'Alsthom nous ont fait courir durant des années avec l'amiante, car les syndicats CGT, CFDT et FO de l'usine ont annoncé publiquement qu'ils avaient engagé deux procédures judiciaires contre la direction concernant l'utilisation de l'amiante.

Pour l'une de ces procédures, les syndicats et l'ANDEVA (Association Nationale des Victimes de l'Amiante) se sont portés partie civile dans une plainte contre X pour empoisonnement, déposée par deux familles d'ouvriers morts cette année d'un cancer de la plèvre dû à une exposition à l'amiante. L'un d'eux est un retraité de 67 ans; il avait travaillé de nombreuses années dans les centrales électriques à des travaux d'isolation



fabriqués durant des décennies, contiennent de l'amiante?

et en particulier dans les turbines à vapeur où les capots ont été pendant longtemps floqués à l'amiante. L'autre est un ouvrier de 44 ans, qui lui aussi avait travaillé de 1972 à 1981 dans les centrales comme bobineur et avait manipulé à haute dose des produits à base d'amiante. Ensuite il avait travaillé dans un magasin d'approvisionnement des Travaux Extérieurs où, jusqu'à sa maladie, en 1995, il avait été en

contact avec de l'amiante. Ces deux ouvriers ont été reconnus en maladie professionnelle.

La deuxième procédure a été engagée aux Prud'hommes pour non-respect de la législation sur l'amiante dans l'atelier IHT (Isolation Haute Tension), avec pouvoir donné aux syndicats par une trentaine de travailleurs. Fin 1992 et courant 1993, des centaines de barres stators ont été isolées avec un ruban à base

d'amiante; certaines ont été désisolées puis réisolées, sans mesure de l'empoussièrementt, sans protection et sans suivi médical. À l'époque, le médecin chef de l'usine, le responsable de la sécurité et le représentant de la direction avaient affirmé qu'il n'existait aucun risque. Et quand, en janvier dernier, la direction a voulu faire isoler ce même type de barres, il a fallu un débrayage et une pétition de l'atelier pour que l'amiante soit retiré de l'isolation.

Dans l'usine, l'amiante a été utilisé massivement alors que les dangers étaient connus. En septembre 1990, un rapport du laboratoire de l'usine, concernant les produits à base d'amiante, disait: «Les recherches de produits de substitution pur les remplacer donnent satisfaction... Cependant, compte tenu du prix élevé de ces produits (2 à 5 fois plus élevé que celui de l'amiante), il est préférable de ne les utiliser que pour les postes où il existe des risques réels pour la santé...»

Et ainsi les patrons ont continué, comme avant ou presque, jusqu'à maintenant, à mettre notre santé en danger.

Correspondant LO

ELM-Leblanc Drancy (Seine-Saint-Denis)

Amiante:

LE SILENCE CRIMINEL DE LA DIRECTION

Depuis plusieurs années, des ouvriers d'ELM-Leblanc s'inquiétaient de la composition des plaques qu'ils mettaient à l'intérieur des chaudières. Ces plaques étaient-elles en amiante ou non?

À cette question, la direction avait répondu qu'elle avait des informations: elles n'étaient pas en amiante, il n'y avait aucun danger à en respirer la poussière puisqu'elles étaient constituées de «fibres naturelles» à base de kaolin.

Personne n'était vraiment satisfait de la réponse, d'autant que sur les cartons d'emballage de ces plaques le fabricant avait inscrit que c'était des «produits nocifs», dont «les poussières peuvent provoquer des effets irréversibles pour la santé». Et il y était précisé toute une série de précautions à prendre pour éviter des ennuis de santé: port d'un masque, lavage des mains

et de la peau après manipulation des plaques, etc. Aucune de ces mesures n'est appliquée à ELM. Seule une aspiration avait été installée, et encore celle-ci est bien des fois bouchée pendant des semaines, car elle n'est jamais nettoyée.

Or voilà qu'un article dans le numéro de novembre de la revue La Recherche parle de ces plaques de fibres céramiques en expliquant qu'elles sont très dangereuses. Nous avons aussitôt fait une lettre à la direction, et fait circuler des copies de l'article dans l'atelier; ceux qui manipulent ces plaques sans aucune protection risquent ni plus ni moins qu'un cancer.

Interpellée en réunion de délégués du personnel sur ce problème, la direction s'est contentée de dire qu'une entreprise vérifierait les installations d'aspiration, tout en continuant à nier les dangers, malgré les consignes portées sur l'emballage et l'article de la revue

scientifique. Quelques jours plus tard les élus CGT au Comité d'Entreprise la sommaient à nouveau de prendre les mesures nécessaires. À nouveau, silence-radio de sa part. Depuis qu'elle a été formellement alertée sur le danger que représente le maniement de ces plaques (et elle devait bien le connaître avant que nous ne le découvrions), la direction n'a absolument rien fait, rien changé sur les postes de travail concernés.

Il n'est pas question que l'on continue à manipuler ces matériaux sans que toutes les mesures soient prises pour en éviter les dangers. Le problème ne se pose d'ailleurs pas seulement pour ceux qui montent cette partie des chaudières, mais aussi pour les réparateurs qui



sont amenés à intervenir dessus ensuite chez les clients. Et cela fait déjà quelques années que des ouvriers de l'usine ont manipulé ces plaques sans aucune protection; s'ils ont à l'ave-

nir, à cause de cela, de graves ennuis de santé, l'entière responsabilité en incombera à la direction.

Correspondant LO

Rhône - Poulenc Vitry (Val-de-Marne)

Au Centre de recherches

LES TRAVAILLEURS DU MENAGE FONT CEDER LEUR PATRON, TEFID OUEST

Le ménage du Centre de recherches Rhône-Poulenc de Vitry est effectué par des entreprises sous-traitantes, dont Tefid Ouest. Soixantedix personnes, essentiellement des femmes, travaillent sur ce chantier, le plus important de cette entreprise; les salaires sont bas, les conditions de travail pénibles, et les chefs insupportables.

A l'annonce que leur salaire ne serait augmenté que de 1,7 % cette année, les travailleuses se sont mises en grève mardi 26 novembre. Et pour commencer, elles sont allées à quarante à la réunion du Comité d'entreprise du Centre de recherches pour signifier leur grève à leur véritable employeur, Rhône-Poulenc.

Le lendemain matin, les revendications étaient votées en assemblée générale : 1000 francs d'augmentation par mois, doublement de la prime de vacances, embauche définitive de deux travailleuses actuellement en CDD (contrat à durée déterminée), cinq embauches supplémentaires, remplacement des absents poste pour poste, arrêt des brimades pendant le travail. A part les chefs, la grande majorité des travailleuses présentes étaient grévistes, et le sont restées pendant trois jours.

Dans la plupart des laboratoires, les grévistes avaient le soutien du personnel auquel elles se sont adressées par un tract distribué à la cantine.

Leur détermination, leur cohésion, leur capacité à empêcher les chefs de faire leur travail à leur place ont fait reculer leur patron. La direction du Centre de recherches a dû aussi être un tant soit peu effrayée par cette grève qui commençait à priver les laboratoires de matériels et à rendre les locaux peu vivables. En particulier, les grévistes ont bloqué, le vendredi matin, un secteur qui devait être nettoyé avant que commence, lundi 2 décembre, un travail important.

Aussi, après quelques tend'intimidation, quelques propositions bidon, le patron a fini par céder dès vendredi matin. Il avait pu se rendre compte de la détermination des grévistes à chaque fois qu'il les avait rencontrées; celles-ci le renvoyaient unanimement après avoir écouté ses propositions, le mot d'ordre étant «on ne discute pas en présence du patron». Donc, édifié par le refus de ses propositions ridicules, il est revenu avec des offres plus substantielles: 400 F d'augmentation mensuelle, l'augmentation de 1000 francs de la prime de vacances, l'embauche définitive d'un CDD et le paiement des heures de grève. Les grévistes ont considéré qu'elles avaient là un recul suffisant de la direction et ont décidé de reprendre le travail, satisfaites d'avoir remporté ensemble ce succès.

Correspondant LO

ECHOS DES ENTREPRISES

RAS-LE-BOL!

Le soir, lorsqu'il n'y a plus personne dans le magasin, il arrive que la direction décide de fermer avant l'heure prévue. Les caissières sont alors renvoyées chez elles et sont tenues de récupérer le quart d'heure ou la demi-heure non effectués.

Les horaires des caissières sont déjà honteusement tronconnés mais le patron ne les respecte même plus; ce n'est pas seulement illégal, c'est vraiment

Ils nous veut toujours plus flexibles mais qu'il tire encore sur la corde et ça pourrait vraiment péter.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière de Carrefour (Clairou).

ET RADINS, EN PLUS!

En septembre, nous n'avons pas reçu la partie de la prime spéciale annuelle payée habituellement à la rentrée. Pour les feux continus, plus de 2000 F manquaient sur la paye à un moment où on en a bien besoin.

C'est que nos patrons avaient décidé de repousser ce paiement à la fin de l'année en contrepartie de l'extension à 36 du nombre de jours d'absence entraînant une baisse de cette prime.

Il a fallu un débrayage pour que la direction accepte de lâcher fin novembre ce qu'elle nous devait.

Ras-le-bol de ces patrons qui nagent dans le fric et qui nous mégotent chaque centime comme des chiffonniers.

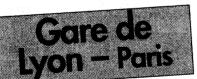
Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Usine de Pont-à-Mousson.

EN DISANT QUE LES PATRONS SONT DES **VOLEURS** ON EST EN DESSOUS DE LA VÉRITÉ

Des appareils photo jetables au coût de 5 à 6 francs provenant de Chine sont entreposés à Pont-à-Marcq et expédiés ensuite dans toute la France. Leur prix de vente dans le commerce tourne autour de 60 F et même 70 F!

On peut imaginer à quel prix Agfa paie les ouvriers chinois... et les bénéfices écœurants qu'il fait au passage!

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Agfa Pont-à-Marcq (59).



Les porteurs continuent

FACE AUX PROJETS DE LA SNCF, **MIEUX VAUT PRENDRE** IFS DEVANTS

Vendredi 29 novembre une banderole ornait la Gare de Lyon : celle des porteurs qui faisaient une nouvelle journée de grève. Une douzaine d'entre eux (sur les 24 porteurs de la gare) ont passé toute la journée à distribuer des tracts expliquant leurs problèmes et leurs revendications aux usagers, et à tenir une table où ils faisaient signer une pétition. La seule de leurs tâches qu'ils avaient décidé de laisser faire était, évidemment, l'accompagnement des personnes handicapées. Mais ils refusaient que ce soit des intérimaires, que la SNCF avait fait venir à cet effet, qui les remplacent: et, au grand plaisir des porteurs, ce sont des chefs de la SNCF qui ont dû se charger du travail.

Il s'agissait d'une part pour les porteurs de la Gare de Lyon de soutenir ceux de la Gare Montparnasse. qui, directement visés puisque la SNCF a prévu de leur retirer dès la fin décembre leur droit d'exercer comme porteurs indépendants, continuent leur mouvement. Mais pas seulement. Car, forts de ce que la SNCF tente de mettre en place à la Gare Montparnasse, une nouvelle entreprise qui embaucherait des porteurs au SMIC, les porteurs de la Gare de Lyon sont bien décidés à ne pas attendre sagement que ce soit leur tour. Mieux vaut réagir tout de suite et demander, en même temps que ceux de Montparnasse, d'être enfin embauchés comme personnel SNCF, avec une paye décente et la sécurité de l'emploi.

Correspondant LO

UN COMMUNIQUE DE « DROIT AU LOGEMENT »

Nous avons reçu de «DAL» nomore a actions symboliques, pour dénoncer la situation révoltante faite aux mal-logés et aux SDF

«La Coordination nationale des Comités DAL (...) organise des actions coup-de-poing dans huit départements d'Ilede-France et dans onze grandes villes et départements de provin-

Ces journées, placées à l'entrée de l'hiver qui a déjà provoqué le décès de quatre sans-abri ont pour but de rappeler au Président, au gouvernement et aux élus locaux, leur engagement de faire du logement la deuxième priorité nationale.

Cette volonté s'est lentement évaporée au fil des mois.

Le nombre des mal-logés et cueil de sans-abri, ou chassent les le communiqué suivant, dont des sans-logis (...) augmente tounous publions de larges extraits. jours (...) Les mesures de réqui-DAL annonce sa décision de lan- sition de logements vacants ments sociaux se poursuivent, cer, début décembre, un certain restent exceptionnelles et canton- pour la plupart dans la confinees a Paris et a la proche banlieue, laissant ainsi le parc de logements vacants à la merci d'une nouvelle vague spéculative.

Les préfets dans la plupart des départements ont délaissé leur contingent d'attribution HLM réservé aux demandeurs priori-

Les crédits budgétaires de l'État, consacrés à la réalisation de logements sociaux et aux aides personnelles au logement ont été encore réduits pour 1997, tandis que sont accrus les avantages fiscaux immobiliers pour les hauts revenus (...)

En toute impunité, des municipalités s'opposent à la réalisation de logements sociaux, refusent l'implantation de structures d'acsans-abri de leur territoire.

Les attributions de logedentialite, favorisant les pratiques clientélistes et arbitraires... **NOUS EXIGEONS:**

* un logement décent pour tous et l'arrêt des expulsions sans

relogement, * l'application massive de la loi de réquisition de logements appartenant à des grands propriétaires et la création d'une taxe d'inhabitation,

* le renforcement des financements publics pour la réalisation de logements sociaux,

* la justice et la transparence dans les attributions HLM et la mobilisation du contingent préfectoral,

une véritable action publique pour éradiquer les tau-



Indemnité de chômage

peau de chagrin

Travaillant en tant que déclarant en douane, j'ai été licencié en mai 1993. avec 88 de mes camarades de l'entreprise Nuttin, à l'occasion de l'ouverture des frontières.

Suite à une grève nationale de deux semaines des transitaires en douane, grève à laquelle s'étaient joints des transitaires belges, nous avons obtenu un congé-conversion de deux ans.

Mais dans une région durement touchée par le chômage comme le Nord, deux ans, c'est bien peu. Et depuis, nous sommes encore 49 licenciés de plus de 50 ans à ne pas avoir retrouvé d'emploi et à devoir vivre avec des indemnités de chômage de plus en plus réduites.

Malgré l'intervention des élus que nous avons sollicités, rien n'a avancé, et Jacques Barrot, ministre du Travail, a même déclaré qu'il «ne pouvait rouvrir le plan social».

Quand il s'agit de distribuer de l'argent à fonds perdus au patronat, pas de problèmes! Mais dès que ce sont des salariés ou des chômeurs qui réclament de quoi ne pas sombrer dans la misère, il n'y a plus d'argent... Et pourtant, les comptes de l'UNEDIC sont excédentaires de 13 milliards de francs cette année!

Alors, puisque le seul moyen de se faire entendre, c'est celui que nous avions employé au moment de notre licenciement, il va falloir nous retrouver et remettre ça pour exiger, puisque personne n'est capable de nous fournir un travail, le maintien des indemnités de chômage sans dégressivité jusqu'à la retraite.

> G.G. Tourcoing (Nord)

MONITO INC

C'est là que furent créées, il y a quelque 30 ans, les Panthères Noires. Mais tout cela n'est plus qu'un souvenir assez vague, même si le portrait de Malcolm X, le leader noir assassiné dont l'exemple inspira les militants noirs de cette époque, figure sur la couverture de ce livre. Dans ce ghetto, les solidarités paraissent réduites aux minces liens existant au sein des gangs de jeunes.

Agés de 11 à 13 ans, ils patrouillent en planche à roulettes, tout fiers quand ils possèdent un revolver, même s'il est si vieux qu'à chaque fois qu'il est question de s'en servir, l'utilisateur se demande s'il ne va pas lui exploser dans les doigts. Dans un gang rival, on se débrouille avec un pistolet à eau. Mais mieux vaut ne pas s'y fier : il lance de l'acide de batterie d'automobile.

La misère morale de ces groupes de jeunes prend sa source dans une misère maté-

Deux romans sur les États-Unis

Hypercool

de Jess Mowry

Au lieu de nous plonger dans une tranche de vie «hyperdétendue», comme le suggère le titre de ce roman, celui-ci nous entraîne au contraire dans les tensions quotidiennes d'un ghetto noir de San Francisco : Oakland.

suinte des briques des

Lire

maisons ou des carcasses de voitures. Ils n'ont souvent rien d'autre à manger que des sandwiches au ketchup. En effet, à la fermeture du Burger King du coin, de jeunes affamés se précipitent dans la benne à ordures pour essaver de ramasser les restes, avant que tout ne soit écrasé et mélangé avec les autres détritus. C'est la règle et la police y veille...

Il n'y a pas de quartier de misère sans son petit caïd local. Le moins scrupuleux de tous, il contrôle le trafic de drogue du secteur. Il a tous les tics des caïds de série télévisée : une luxueuse voiture et un garde du corps. Pour rester l'arbitre des conflits du quartier, il a appris à manipuler les gangs de jeunes, confiant aux uns et aux autres des missions, promettant ici des armes, là des packs de bière, le tout rémunéré par son lucratif trafic. Et quand un jeune manque à sa parole, il n'hésite pas à envoyer son garde du corps armé, qui se

rielle profonde, qui charge alors de tabasser les jeunes revendeurs de drogue de 11 ou 12 ans qui ont «oublié» de le payer.

Ces gangs ont leurs règles. En théorie, tous ces jeunes trafiquent et sont prêts à envisager de tuer sans regrets. Mais comme pour les codes et les lois du monde qui se dit civilisé, ces règles peuvent être transgressées car, malgré toute la misère et toute la violence accumulées, il reste encore un peu d'hu-

Les petits durs, qui n'hésitent pas une seconde à détrousser ou à faire le coup de feu, peuvent aussi paniquer à l'idée de se présenter à l'école sans avoir fait leurs devoirs. Le garde du corps, guère plus vieux qu'eux, peut craindre pour la vie de son jeune frère et même tomber amoureux d'une jeune serveuse et avoir envie de protéger l'enfant de 2 ans qu'elle a eu quand elle en avait 14. Des amitiés secrètes peuvent traverser des gangs rivaux. Et tout le monde peut finir par s'unir pour se

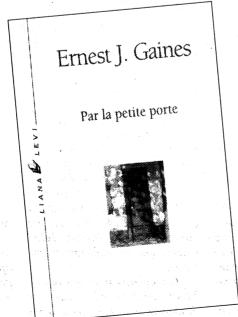
retourner contre les deux plaies du quartier : le dealer, bien sûr, mais aussi les flics corrompus.

Car, au milieu de tout ce chaos, les policiers, l'un blanc, l'autre noir, sont bien trop occupés à prélever leur dîme sur tous les trafics pour avoir, ne serait-ce qu'une seule seconde, envie d'y mettre un terme. Rentrer seule le soir peut devenir pour une jeune femme un moment terrifiant, pour peu que les policiers usent de leur autorité pour lui faire des avances. Mais de tels comportements, sans cesse répétés, finissent par alimenter des haines qui ne peuvent qu'exploser. Il suffit qu'une occasion se pré-

Un livre intéressant où se combinent une réalité dure mais aussi des moments touchants.

Jean-Jacques LABIER

Hypercool de Jess Mowry, Editions 10/18 collection Domaine étranger, 319 p., 46 F.



Comme dans ses précédents romans, Gaines décrit l'oppression que continuent à subir les Noirs dans les anciennes plantations du sud des États-Unis, en particulier après la Seconde Guerre mondiale.

La «petite porte», c'est exige de le voir; Copper refuvent utiliser les Noirs pour

l'entrée de derrière que doientrer dans la maison du propriétaire blanc de cette plantation de Louisiane, comme l'exige la coutume ségrégationniste.

Frank Laurent, le vieux

Par la petite porte

d'Ernest J. Gaines

propriétaire blanc du domai- a pris conscience qu'il exisde sa succession se pose. Or arrive dans la plantation un mulâtre, Copper, fils illégitime d'un Laurent avec une femme noire, qui se pose comme l'héritier du domaine, prend la mesure des champs et appelle Frank Laurent «son oncle».

Le vieux propriétaire se s'il doit pour cela passer «par la petite porte».

Une épreuve de force s'engage alors entre le vieux Blanc, garant de l'ancien ordre issu de la société esclavagiste, et Copper qui, en voyageant à travers le pays,

ne, est malade. Le problème te une nouvelle génération de Noirs qui n'est plus prête à accepter passivement la place que leur assignent les Blancs, et ne craint plus de préparer à la révolte contre l'oppression imposée par la société blanche.

> Ce roman court, publié il y a vingt ans aux États-Unis, décrit bien l'atmosphère étouffante du vieux Sud au moment où s'annonce bientôt le combat des Noirs opprimés pour leur dignité.

> > **Thierry PORTHOS**

Par la petite porte d'Ernest J. Gaines Éditions Liana Levi, 109 pages, 79 F.

Dans le monde

Espagne DES MESURES D'AUSTÉRITÉ QUINE PASSENT

Après le succès de la journée d'action des fonctionnaires du 23 novembre, marquée par une manifestation centrale à Madrid qui aurait rassemblé selon la presse environ 150 000 fonctionnaires venus de toutes les régions d'Espagne, les centrales syndicales ont fixé au 12 décembre une journée de grève générale de l'adminis-

L'ampleur de la mobilisa-

tion du 23 novembre est à la mesure du mécontentement qu'a provoqué chez les fonctionnaires espagnols l'annonce du gel de leurs salaires pour l'année 1997.

Le gouvernement Aznar entend par cette nouvelle mesure qui touche 2 millions d'entre eux réaliser une économie d'environ 10 milliards de francs afin prétend-il de permettre à l'Espagne d'être de ceux qui pourront participer à la mise en place de la



monnaie unique. Il a répété, au lendemain de la manifestation du 23 novembre, qu'il ne reviendrait pas sur sa déci-

Mais les fonctionnaires trouvent les nouveaux sacrifices qu'on leur demande d'autant moins tolérables qu'en six ans leur pouvoir d'achat a baissé d'au moins 10 %. Quant aux centrales syndicales, elles paraissent sur ce problème vouloir donner de l'ampleur au mouvement du 12 décembre sans qu'il soit possible de savoir, car elles ne le disent pas à l'avance, jusqu'où elles voudront aller. Or il est certain qu'une simple journée de grève générale, si ample soitelle, ne suffira pas à faire reculer le gouvernement espagnol.

Le gouvernement d'Aznar peut craindre non seulement de voir s'approfondir et se radicaliser un mouvement des fonctionnaires, mais surtout de voir se propager les grèves dans d'autres secteurs de la

classe ouvrière. Les récents mouvements parmi les mineurs du Nord ont montré que les fonctionnaires ne sont pas les seuls mécontents. Et il semble que les projets visant à faciliter encore les licenciements et à augmenter la flexibilité suscitent un mécontentement dans différents secteurs.

Alors il est à espérer que la journée du 12 décembre soit un point de départ vers d'autres réactions des travailleurs espagnols.

USA

La vérité sur la catastrophe du Boeing de la TWA LA SÉCURITÉ OU LES PROFITS?

On ne connaît toujours pas officiellement la cause de l'explosion du Boeing 747 de TWA,

le 17 juillet au large de New York. Même si 95 % de l'épave ont été repêchés, le NTSB (l'organisme officiel chargé de la sécurité des transports aux Etats-Unis) ne devrait pas rendre son rapport avant le début de 1997.

Mais, comme un cabinet d'avocats vient, au nom des familles de victimes, d'assigner TWA et Boeing en justice, certaines révélations commencent à se faire jour.

Les experts de ce cabinet mettre en évidence les intéauraient découvert un défaut dans le fonctionnement d'une pompe électrique située dans le réservoir central, là où s'est produite l'explosion. Un scénario qui aurait été à l'origine d'une autre catastrophe, aux Philippines en 1990, ce que des ingénieurs ayant participé à la conception de l'appareil ont confirmé.

Bien sûr, ce cabinet d'avocats n'affirme pas avoir élu- penser qu'un attentat aussi cidé cette affaire, mais l'ava- meurtrier pouvait avoir lieu tention à lutter contre le terrie technique apparaît de plus en plus comme la seule cause possible de la mort de 420 personnes. Ainsi, le FBI exclut désormais la thèse de l'attentat ou celle du missile qui aurait abattu cet avion par erreur. Interrogés par la presse américaine, des experts du NSTB ont fait des déclarations dans le même sens.

En fait, plus le temps passe et plus il semble que les différents scénarios évoqués par les autorités aussitôt après la catastrophe avaient au moins une utilité : en s'excluant mutuellement, ils évitaient de désigner des coupables et de rêts politiques et financiers en présence.

pleins Jeux Olympiques d'Atlanta, les grandes sociétés qui les sponsorisaient – et en attendaient de grosses retombées commerciales – ne tenaient pas plus que les dirigeants américains, dont Clinton en campagne pour sa réélection, à effrayer l'opinion en laissant sur le territoire américain. Mais, d'un autre côté, exclure la thèse de l'attentat revenait à incriminer une grande compagnie, TWA, et le premier constructeur d'avions au monde, Boeing. Cela aurait souligné le fait que, dans un contexte de concurrence au couteau entre les compagnies aériennes et aussi entre les firmes aéronautiques, la sécurité des passagers passe après les profits. Cela d'autant plus que ce pays où le transport aérien est très développé venait d'être frappé par plusieurs catastrophes impliquant

la dégradation de la sécurité

D'où, pendant des mois, l'embarras visible des autorités et leur valse-hésitation entre des hypothèses contradictoires, régulièrement relancées par des révélations dans la presse. La dernière en date, l'histoire du missile égaré par 1'US Navy, avait 1'avantage, à défaut d'être crédible, de blanchir les compagnies, les constructeurs et le gouvernement, au moins dans sa prérorisme.

Clinton réélu, compagnies et constructeurs risquaient forcément de revenir sur la sellette. Mais ce n'était pas le moment : Boeing négociait avec American Airlines la plus grosse commande d'appareils de l'histoire de l'aviation civile et, au hit parade des avions commandés en 1996, il devançait largement Airbus.

Dans ce bras de fer, notamment entre Boeing et Airbus, pour la suprématie mondiale, la mise en cause de la fiabilité d'un appareil peut faire perdre des milliards de dollars. Les révélations sur les

« faiblesses » du 747 ou sur le fait que TWA employait un appareil certifié pour 60 000 heures de vol, mais en ayant déjà accompli plus de 100 000 - et ayant donc largement dépassé la durée d'exploitation fixée par les normes de sécurité - sont du plus mauvais effet. Surtout qu'elles mettent en cause, non pas des petites compagnies ou un constructeur marginal comme lors de précédents catastrophes, mais des géants du ciel.

Il est donc «possible que nous ne puissions pas fournir d'explication définitive » à la catastrophe du Boeing de la TWA, comme vient de le déclarer ce NTSB, dont les liens avec constructeurs et compagnies sont bien connus. Cela, pour des raisons techniques, peut-être, mais plus probablement parce qu'il ne saurait être question de condamner la course aux profits et les économies criminelles qu'elle entraîne dans le transport aérien.

Pierre LAFFITTE